

DÉVELOPPEMENT MONDIAL

L'ALGÉRIE IMPOSE SON NOUVEAU PARADIGME

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8468 JEUDI 16 AVRIL 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE – CHINE

Le RND et le PCC scellent leur alliance stratégique

Page 3

LÉON XIV EN ALGÉRIE

UNE FERVEUR UNIVERSELLE

Plus qu'une visite d'État, c'est un séisme médiatique planétaire. En accueillant le souverain pontife Léon XIV, l'Algérie s'est muée, trois jours durant, en épicentre du dialogue des civilisations. Des chancelleries aux plus grands titres de la presse internationale, le monde entier a salué le triomphe diplomatique et l'image d'une Algérie rayonnante, terre de rencontres et de paix. PAGE 24



YOUM EL-ILM

La Nation célèbre le flambeau du savoir

Page 2

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Djazagro mise sur l'exigence sanitaire

Page 4

COUPE DE LA CAF

Le CRB et l'USMA, le rêve africain à portée de main

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ORAN

Plusieurs chantiers éducatifs inspectés

PLUSIEURS chantiers éducatifs ont été inspectés cette semaine à travers la wilaya d'Oran afin de s'assurer de l'avancement des projets relevant de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Ces visites de terrain, effectuées par le wali, Ibrahim Ouchene, visent à lever les contraintes techniques et à exiger le respect des délais. Elles ont permis de faire le point sur la réalisation de plusieurs écoles, collèges et lycées, ainsi que sur les nouvelles infrastructures du pôle universitaire de Belgaïd, en prévision de la prochaine rentrée scolaire.
La première étape de cette tournée a mené le chef de l'exécutif au chantier d'une école primaire dans la commune de Ben Freha. Sur place, il a exprimé son mécontentement face à la lenteur des travaux et a instruit l'entrepreneur d'accélérer la cadence pour rattraper le retard enregistré.
Le même constat a été fait à Menadssia, dans la daïra de Gdyel, où des instructions fermes ont été données sur la nécessité de rattraper le retard et de doubler les effectifs sur le chantier afin de finaliser le projet au mois d'août prochain.
À Ain El Bia, le projet de réalisation d'un autre collège affiche un taux d'avancement de 75 %. Le wali y a insisté sur le parachèvement de tous les travaux dans les délais impartis, afin que ce lieu soit prêt pour la prochaine rentrée scolaire et offre ainsi un environnement de scolarisation adéquat et sécurisé pour les élèves.
La délégation s'est ensuite dirigée vers le nouveau pôle de Belgaïd pour inspecter le projet d'un village universitaire.
Devant être livré d'ici deux mois, le projet intègre diverses commodités visant à assurer le confort et la sécurité des étudiants. Cette réalisation de grande envergure constituera un apport qualitatif majeur grâce à ses espaces d'hébergement modernes.
Toujours à Belgaïd, le projet du centre d'archives a été passé en revue. Si la construction est achevée, la structure est désormais en attente de son équipement. Cette installation comprend des salles d'archivage, un espace d'accueil, un bureau de direction, six bureaux pour le personnel, une salle de réunion et un magasin de stockage.
Ce centre jouera un rôle crucial dans l'organisation des documents officiels, assurant la continuité du service public et la protection de la mémoire administrative et scientifique de la wilaya.
Enfin, les dernières étapes ont concerné le projet d'un collège dans le quartier des (1200+1600) logements à Sidi El Bachir. Sur les lieux, le Wali a exigé la livraison de l'établissement pour le mois de juillet afin d'atténuer la pression sur les établissements de la zone et garantir une rentrée scolaire optimale
La tournée s'est clôturée au quartier El Riad (commune de Bir el Djir) par le suivi de la cadence de réalisation d'un lycée de 1 000 places pédagogiques, dont la mise en service est confirmée pour la prochaine rentrée.

D'Oran, Brahim Mazi

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE YOUM EL-ILM

Les valeurs du Savoir à l'honneur

À l'occasion de la Journée du savoir (Youm El-Ilm), célébrée chaque 16 avril, le peuple algérien met à l'honneur les valeurs de l'instruction, de l'éducation et de la science. Instituée comme un symbole national, cette date tend essentiellement à sensibiliser les citoyens à la place du savoir, du livre et de la culture, en érigeant l'apprentissage en clé de voûte de la société. Elle est, tous les ans, marquée par des activités éducatives et culturelles visant à promouvoir et valoriser la connaissance.


L'apprentissage en clé de voûte de la société.

Contacté par Le Jeune Indépendant, le conseiller en éducation Kamel Naouari a insisté sur le fait que cette journée marque, comme à l'accoutumée, l'aboutissement d'un large ensemble d'activités et de concours organisés entre élèves dans divers domaines sportifs, culturels et artistiques, sous l'impulsion du ministère de l'Education nationale. « Lors de cette journée, on annonce les résultats, on dévoile les lauréats et on les récompense avec des certificats et des prix, en reconnaissance de leurs efforts et de leur excellence », a-t-il ajouté.
A cet égard, Kamel Naouari a précisé qu'en cette occasion se tiennent les phases finales des compétitions intellectuelles entre classes, doublées d'expositions valorisant les réalisations des élèves, particulièrement dans les domaines de l'innovation scolaire, des Olympiades de mathématiques et des nouvelles technologies, telles que la robotique et l'intelligence artificielle.
Le conseiller en éducation a fait savoir que des rencontres sportives, artistiques et littéraires sont organisées, notamment la poésie et les nouvelles, en vue de préparer les élèves à représenter leurs établissements lors de manifestations nationales et internationales. Le même intervenant a soutenu que ces activités constituent pour les élèves une opportunité de développer leurs talents, de consolider leurs compétences et de transformer progressivement leurs idées en projets à dimension de développement.
Dans le même registre, il a affirmé que cette dynamique permet d'orienter les élèves vers le savoir et la créativité plutôt que vers des distractions pouvant nuire à leur parcours scolaire, tout en constituant une véritable valorisation de l'apprentissage, dans la mesure où les nations ne progressent que par la culture, la science et la technologie.
A cette occasion, Kamel Naouari n'a pas manqué de mentionner que « la Journée du savoir en Algérie constitue une occasion de raviver le flambeau de la fidélité à la mémoire d'Abdelhamid Ben Badis », avant d'ajouter qu'il le considère comme une figure ayant éclairé le chemin de la nation et formé des générations à la spiritualité, à la la foi et au savoir. Au regard de ses observations, cette figure incarne « le renouveau et l'âme de l'Algérie », rappelant que les nations ne se construisent que par le savoir et ne se protègent que par la pensée, du moment que « le progrès repose sur l'alliance du savoir, de la raison et de la fidélité à ceux qui ont positivement marqué l'histoire du pays ».
En cette journée, il convient, avant toute chose, de rappeler le caractère social et démocratique du savoir en Algérie. En effet, l'Etat garantit la gratuité des secteurs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, ce qui favorise la transmission du savoir à l'ensemble des couches de la société, dans une logique de promotion de l'égalité des chances et du souhait d'une société axée sur la méritocratie.

Khalil Aouir

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des campagnes de sensibilisation dans les écoles

FACE aux risques croissants liés à la circulation routière, les actions de sensibilisation se multiplient au sein des établissements scolaires à travers le pays. Dans plusieurs wilayas, des campagnes ciblant les élèves de tous les cycles ont été lancées, avec l'objectif de leur inculquer, dès l'enfance, les règles essentielles pour se déplacer en toute sécurité.
Inscrite dans le cadre du programme national de sensibilisation en milieu scolaire, cette campagne, lancée par les délégations locales de la sécurité routière, mobilise de nombreux acteurs. Aux côtés des services de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, des associations locales et des représentants de la société civile participent activement à ces actions de terrain.
Dans les écoles, des séances pédagogiques sont organisées afin d'expliquer aux élèves les règles essentielles de la sécurité routière. Les intervenants insistent notamment sur l'importance du respect du code de la route et des comportements responsables, que ce soit en tant que piétons ou futurs conducteurs.
Adaptées à l'âge des enfants, ces interventions se veulent à la fois interactives et accessibles, avec pour objectif d'ancrer durablement une culture de prudence et de vigilance.
En parallèle, des guides et des brochures éducatives sont distribués aux élèves. Ces supports visent à renforcer leur compréhension des dangers de la route et à encourager l'adoption de comportements sécuritaires au quotidien.
Ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale visant à réduire les risques d'accidents, en particulier chez les plus jeunes. En misant sur la prévention et l'éducation, les autorités entendent instaurer une véritable culture de la sécurité routière au sein du milieu scolaire, à l'échelle nationale.

Lynda Louifi

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À BLIDA

Les écoles dotées de serres en plastique

SOIXANTE-CINQ établissements scolaires des trois cycles de l'enseignement dans la wilaya de Blida ont bénéficié de serres en plastique, distribuées par la Maison de l'environnement, dans le cadre d'une opération qui sera prochainement complétée par la distribution d'outils de jardinage et d'équipements dédiés à l'éducation environnementale. Selon la directrice de la Maison de l'environnement, Aïcha Fernane, cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de l'accord signé entre les ministères de l'Éducation nationale et de l'Environnement et de la Qualité de la vie, a été lancée en septembre 2025 au profit des établissements répondant à certains critères.
Cette initiative vise à promouvoir la sensibilisation écologique et l'agriculture durable en milieu scolaire, tout en inculquant aux élèves les valeurs de citoyenneté environnementale, de propreté et d'engagement dans des actions bénévoles de préservation de l'environnement. Ces espaces verts permettront également aux élèves de transformer leurs connaissances théoriques et pratiques concrètes et de développer leur créativité dans le domaine environnemental, a indiqué la même responsable. L'opération sera prochainement suivie par la distribution d'outils de jardinage et de divers équipements d'éducation environnementale au profit de 25 établissements scolaires des trois cycles éducatifs, notamment situés dans les zones montagneuses disposant de clubs écologiques.
A noter que près de 260 établissements éducatifs ont déjà été dotés de clubs environnementaux, avec pour objectif de les généraliser à l'ensemble des établissements de la wilaya, qui en compte plus de 600, solen la même source. Par ailleurs, une autre opération est en cours de préparation à la Maison de l'environnement, dans le but de renforcer le sens écologique chez les jeunes générations, à travers la distribution de jeux éducatifs conçus par l'Institut national des formations environnementales, portant sur cinq thématiques, dont la désertification, le Barrage vert et la protection des océans

T. Bouhamidi

FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL

L'Algérie défend sa vision du développement

Au deuxième jour des travaux du Forum parlementaire mondial, organisé conjointement par le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, les députés algériens Youssef Hamidi et Salim Merah ont pris part aux échanges, portant la voix de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans une enceinte marquée par les enjeux de croissance et de financement des économies émergentes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'APN.



Réformes économiques et stabilité politique.

A travers cette participation au Forum parlementaire mondial, l'Algérie a défendu une vision du développement qui articule réformes économiques, stabilité politique et ouverture internationale, dans un contexte où les défis globaux appellent des réponses coordonnées et durables.

Intervenant au sein de la commission dédiée aux « investissements dans les marchés émergents », M. Merah a exposé les grandes lignes de l'expérience algérienne en matière d'attractivité économique. S'appuyant notamment sur les récentes appréciations formulées par la direction du FMI à l'issue d'une visite officielle en Algérie, il a mis en avant les progrès enregistrés au cours des dernières années.

Le parlementaire a ainsi souligné « l'amélioration notable du climat des affaires », attribuée à une série de réformes structurantes touchant aussi bien le cadre juridique de l'investissement que la question du foncier économique. A cela s'ajoute la mise en place de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et l'avancée significative du processus de numérisation de l'administration. Poursuivant sa présentation, il a relevé « une dynamique encourageante des exportations hors hydrocarbures », lesquelles ont plus que doublé en l'espace de cinq ans. Il a souligné que cette évolution s'inscrit dans un contexte de reprise progressive après la pandémie de COVID-19, accompagnée d'un recul des tensions inflationnistes. L'intervention a également été l'occasion de mettre en avant les priorités sectorielles sur lesquelles repose la stratégie nationale de diversification économique.

L'accent a été mis sur les infrastructures numériques, considérées comme un levier essentiel pour moderniser l'économie et améliorer la compétitivité. Les efforts engagés dans le développement des réseaux de transport et de logistique, incluant les ports et les chemins de fer, ont également été évoqués comme des facteurs clés pour faciliter les échanges et soutenir l'investissement. Le secteur de l'énergie occupe, lui aussi, une place centrale dans cette vision, avec une approche qui combine valorisation des ressources traditionnelles et développement des énergies renouvelables. A cela s'ajoute une attention particulière portée aux start-up et à l'innovation, dans l'objectif de faire émerger un écosystème entrepreneurial capable de répondre aux exigences d'une économie en mutation.

PAIX ET DÉVELOPPEMENT, DEUX DIMENSIONS LIÉES

Abordant les enjeux internationaux, M. Mera a replacé la question économique dans une perspective plus large, considérant que « la stabilité mondiale constitue un facteur déterminant pour le développement ». Il a soutenu que « les équilibres économiques ne peuvent être consolidés sans un environnement international apaisé, fondé sur la coopération et le respect mutuel ». C'est dans cette optique qu'il a évoqué la visite en Algérie du Pape Léon XIV, effectuée à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a estimé que « ce déplacement revêt une portée symbolique forte », en ce qu'il illustre la vocation de l'Algérie à promouvoir le dialogue entre les cultures et les religions, dans un contexte international marqué par de nombreuses tensions.

Sur le plan économique, le député a rappelé que « la consolidation de la paix constitue une condition sine qua non pour un développement durable », permettant de réorienter les ressources vers des secteurs essentiels tels que l'éducation, la santé ou encore les technologies. Il a, en outre, mis en avant le parcours de l'Algérie, marquée par une histoire de lutte et de sacrifices, ainsi que sa capacité à bâtir un Etat engagé en faveur de la stabilité interne et régionale. Une trajectoire qui, selon lui, « confère à l'Algérie une légitimité particulière pour promouvoir le dialogue et le règlement pacifique des différends ». En conclusion, M. Merah a estimé que les résultats enregistrés par l'Algérie traduisent « l'existence de bases solides pour poursuivre la transformation économique du pays ». Il a ajouté que les perspectives de diversification, d'attraction des investissements et de création d'emplois reposent, selon lui, sur la poursuite des réformes et sur l'adaptation continue des politiques publiques.

Dans ce processus, le rôle du Parlement apparaît déterminant pour l'élaboration de cadres législatifs adaptés, le contrôle de l'action gouvernementale et la consolidation de la confiance entre les différents acteurs économiques, l'institution parlementaire contribuant directement à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Sihem Bounabi

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Efficacité énergétique et homologation des matériaux de construction au menu

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé ce mercredi une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des points suivants :

Dans un premier temps, le gouvernement a examiné un projet de décret d'application portant création de l'Agence nationale pour l'efficacité énergétique et la maîtrise de l'énergie, et définissant ses missions, son organisation et son fonctionnement.

Il s'agit d'un nouvel organisme issu de la fusion de l'Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie, la conservation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, dans le cadre d'une démarche visant à améliorer et à rationaliser les structures publiques intervenant dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, afin d'assurer une coordination et une gouvernance plus efficaces pour accompagner l'ambition de l'Algérie de conserver sa place d'acteur énergétique de premier plan.

Enfin, le gouvernement a entamé l'examen d'un projet de décret d'application définissant les conditions et les modalités d'homologation des matériaux de construction, ainsi que d'entretien et d'exploitation des infrastructures routières, autoroutières, aéroportuaires, maritimes et ferroviaires.

Ce projet de texte vise à établir un cadre de référence définissant les exigences et les normes techniques applicables aux produits utilisés dans la réalisation des travaux publics, afin de garantir la qualité, la sécurité et la durabilité des infrastructures.

S. N.

LE RND RENCONTRE LE PARTI COMMUNISTE CHINOIS

Pour l'organisation d'un congrès politique conjoint

LE SECRÉTAIRE général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a reçu hier, au siège central du parti à Alger, une délégation du Parti communiste chinois (PCC) conduite par Jīn-chin, vice-ministre des Relations internationales, avec pour objectif suprême de booster la coopération entre l'Algérie et la Chine. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du RND.

Cette délégation était accompagnée de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Dong Guangli, ainsi que de hauts cadres chinois du département des Affaires étrangères et des Relations internationales. Selon le communiqué, les deux formations politiques ont mis sur un piédestal la solidité des relations historiques unissant l'Algérie et la Chine.

A ce titre, Monder Bouden a appelé à réfléchir à l'organisation, en Algérie, d'un congrès politique conjoint consacré aux relations sino-africaines, avec la participation de parties issues des pays arabes et africains. Cette initiative s'insère, selon ses propres termes, dans le cadre du rôle pivot que remplit l'Algérie dans son environnement régional, méditerranéen et africain.

Le responsable politique a, par ailleurs, déclaré que la nécessité d'élever les relations entre le RND et le PCC est mutuellement bénéfique. Il a, en ce sens, proposé la conclusion d'un accord de coopération bilatérale tendant à favoriser l'échange d'expériences et de pratiques, ainsi qu'à intensifier les échanges de visites entre cadres des deux formations politiques. Une attention particulière, à ses yeux, devrait être accordée aux jeunes et aux femmes, dans l'objectif de consolider un partenariat partisan jugé efficace et durable. Le secrétaire général du RND n'a pas manqué de rappeler le rôle diplomatique historique joué par l'Algérie en faveur du retour de la République populaire de Chine à son siège au sein des Nations unies en 1971, aboutissant à l'adoption de la Résolution 2758.

Abordant le contexte national lors de cette rencontre, Monder Bouden a indiqué que le RND, à l'approche d'importantes échéances législatives, aspire à occuper un rôle de premier plan sur la scène politique nationale. Il a réaffirmé, dans ce sens, le soutien de son parti au programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Sur le plan international, il a estimé que les transformations en cours dans le monde exigent davantage de coordination et de concertation entre l'Algérie et la Chine dans les fora internationaux, particulièrement dans un contexte marqué par des crises et des défis, notamment au Moyen-Orient. Il a, à cet égard, mis l'accent sur la nécessité du respect du droit international, du recours aux institutions multilatérales, outre le rejet des ingérences étrangères et des politiques de domination.

De son côté, la délégation du Parti communiste chinois a salué la profondeur des relations bilatérales entre Alger et Pékin. Elle a salué « les positions constantes de l'Algérie sur la scène internationale et son rôle dans le soutien aux causes considérées comme justes ». Le parti communiste chinois a, en outre, réaffirmé la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie, en élargissant les domaines de partenariat, surtout dans « les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables ».

Plus encore, la partie chinoise a exprimé l'intérêt de la Chine pour le développement de la coopération dans les domaines de la jeunesse, de la femme, des médias, en sus des centres de recherche et de réflexion, toujours selon la même source. Cette entrevue a été l'occasion d'évoquer les principales initiatives internationales portées par la Chine ces dernières années. Tel que mentionné dans le communiqué, ces initiatives, lancées par le président chinois Xi Jinping, visent à « promouvoir les principes du développement global, de la justice internationale, du dialogue entre les civilisations et de la coexistence pacifique entre les peuples ».

Khalil Aouir

HYGIÈNE AGROALIMENTAIRE

Un enjeu central au cœur de Djazagro

Dans le secteur agroalimentaire où la sécurité sanitaire est un enjeu majeur, l'hygiène s'impose comme un pilier essentiel de la performance industrielle. En marge du salon Djazagro, les innovations dédiées à l'hygiène et à la maîtrise des risques bactériologiques occupent une place centrale, illustrant les efforts continus des acteurs du secteur pour garantir des standards toujours plus élevés.

A ce titre, l'entreprise française Acinox, présente sur le marché algérien depuis plus d'une douzaine d'années, s'est distinguée en remportant un prix lors du concours Djaz'Innov, grâce à une solution innovante dédiée au nettoyage des infrastructures industrielles. Arthur Alliot, responsable commercial de la société, explique que cette innovation repose sur plusieurs avancées techniques. La principale concerne une réduction spectaculaire de la consommation d'eau, atteignant jusqu'à 96 % lors du nettoyage des caniveaux. Une performance rendue possible grâce à une nouvelle conception de ces équipements, permettant un nettoyage plus rapide et nettement moins énergivore.



Un pilier essentiel.

Au-delà de l'économie d'eau, cette solution optimise également les ressources humaines et matérielles. Des améliorations ont été apportées aux grilles, supprimant les efforts nécessaires pour l'ouverture des caniveaux, tout en facilitant leur installation. Résultat : un gain de temps estimé à 25 % lors de la pose, un atout considérable pour les industriels, pour qui chaque arrêt de production représente un coût important. Déjà déployés en Algérie, ces équipements sont en service depuis huit mois au sein de l'entreprise Uniselect, à Oran. Présentés initialement lors du salon Djazagro, ils ont rapidement trouvé leur place auprès des industriels locaux, qui, selon Acinox, ne reviendraient pas aux anciennes méthodes. Interrogé sur l'importance de l'hygiène dans les industries agroalimentaire et pharmaceutique, Alliot insiste sur son caractère central. Il compare même son rôle à celui de «gardien de la sécurité bactériologique». En effet, un défaut d'hygiène peut compromettre la qualité des produits et entraîner des conséquences graves, allant jusqu'à des contaminations à grande échelle.

Face à ces enjeux, Acinox revendique aujourd'hui des standards parmi les plus élevés au monde en matière de conception d'équipements d'hygiène.

Présente sur le marché algérien depuis plus de 12 ans, en partenariat avec ATMC Hygiène, l'entreprise entend renforcer sa visibilité et consolider sa position. Cette innovation, pensée dès le départ pour «répondre aux besoins spécifiques du marché algérien», illustre une approche centrée sur les réalités du terrain.

L'objectif étant de proposer des solutions adaptées aux problématiques concrètes des industriels, loin des modèles génériques souvent peu efficaces. Le concours Djaz'Innov 2026 a une nouvelle fois mis en lumière les innovations les plus marquantes du secteur agroalimentaire et des technologies industrielles, avec des solutions axées sur l'efficacité, la traçabilité et la réduction de l'impact environnemental.

DES SOLUTIONS INNOVANTES PRIMÉES À DJAZ'INNOV

Dans ce palmarès, la société Acinox s'est distinguée en décrochant la médaille d'argent grâce à son «Caniveau Hygienic Design», une innovation dédiée à l'optimisation de l'hygiène industrielle et à la réduction des consommations en eau et en énergie dans les environnements de production. La médaille d'or a, quant à elle, été attribuée à la société italienne Goglio SPA pour son Fresco System Plus, une solution technologique avancée qui connecte matériaux, machines et données en temps réel.

Une innovation présentée par Heythem Foudhala, Regional Sales Manager Africa.

Interrogé sur cette solution, il explique que le Fresco System Plus repose sur un système de connectivité directe entre les emballages flexibles et les lignes de production, grâce à un code unique intégré sur chaque bobine. Lors de la lecture de ce code par la machine, les paramètres sont automatiquement ajustés en fonction des caractéristiques du matériau, permettant une optimisation des performances via l'analyse des données.

Cette approche vise à répondre à trois enjeux majeurs de l'industrie actuelle, à savoir la complexité croissante des processus, la recherche d'une meilleure efficacité opérationnelle et la réduction de l'impact environnemental.

Sur le plan industriel, cette technologie apporte également une simplification notable pour les opérateurs, en offrant un interlocuteur unique pour les machines et les matériaux. En cas de problème sur le produit final, l'identification de la source est facilitée, améliorant ainsi la réactivité des interventions. Le système, ouvert, permet, par ailleurs, aux industriels de ne pas être dépendants d'un seul fournisseur, tout en garantissant une traçabilité complète et une exploitation des données en temps réel pour anticiper les défaillances. Goglio met également en avant sa plateforme Goglio Mind, désormais enrichie par l'intelligence artificielle pour le monitoring et la maintenance prédictive. Celle-ci centralise la supervision des lignes de production, génère des alertes personnalisées et analyse les données afin d'anticiper les pannes avant leur apparition. Un portail client conserve l'historique des incidents, permettant de réduire les délais d'intervention et d'améliorer continuellement les performances. Concrètement, ces outils se traduisent par une réduction des temps de réglage, une diminution des déchets, une meilleure qualité de conditionnement et une automatisation accrue des processus.

En Algérie, ces solutions sont particulièrement déployées dans le secteur du café, tout en trouvant des applications dans l'industrie agroalimentaire et cosmétique, deux segments en forte croissance sur le marché local.

Le jury a également attribué la médaille de bronze aux Premium Gummies Formulations de Selected Performance Ingredients (SPI) d'Espagne.

Deux distinctions spéciales ont, par ailleurs, été décernées, il s'agit du prix spécial du jury qui est revenu au Synchrojet Linear Combiblock de Promec SRL (Italie), tandis que le coup de cœur du jury a été attribué au groupe frigorifique silencieux de Climatec Boulanaache (Algérie), soulignant la diversité et la richesse des innovations présentées lors de cette édition.

Rim Boukhari

TADMAIT

Agrodiv ouvre un centre de distribution

LE GROUPE agro-industries Agrodiv Spa de Tizi Ouzou vient de mettre en service son propre centre de distribution des produits agroalimentaires destinés à la commercialisation. Il est implanté au niveau de l'ancien marché couvert de Tadmait. Ce nouveau centre, d'une superficie de 650 m2, est d'une capacité de stockage de 200 tonnes. Selon les responsables de cette entreprise, ce nouveau centre est destiné à alimenter en produits alimentaires les 16 points de vente dont elle (l'entreprise Agrodiv) dispose à travers la wilaya de Tizi Ouzou, mais aussi les commerçants et les grandes surfaces désireux de commercialiser les produits Agrodiv. A noter que cette inauguration s'est faite en présence des directeurs du commerce, Abdelkrim Merabet, et des services agricoles, Djamel Sersoub. Ces deux directions de la wilaya ont été également sollicitées par Agrodiv à l'effet de démarcher pour son compte auprès de leurs partenaires. Il faut enfin souligner qu'Agrodiv a pour compétence d'intervenir dans la première et deuxième transformation céréalière et dérivés, la production de jus, boisson et conserves, issus de la transformation et conditionnement de fruits et légumes, la phœniciculture et la transformation de dattes. Elle a également la compétence d'intervenir dans le conditionnement du café, le sucre, les légumes secs et le riz et enfin l'entreposage, conditionnement et commercialisation de produits alimentaires divers. Toute sa gamme est rendue possible avec un portefeuille de six filiales de transformation céréalière, 29 complexes industriels et commerciaux et des capacités de trituration de l'ordre de 20 millions de quintaux par an. S'agissant des capacités de stockage des céréales, elles sont de l'ordre de 8.5 millions de quintaux par an. «Nous disposons d'un large spectre de produits que nous traitons en amont de cette distribution», ont souligné les responsables d'Agrodiv à l'occasion de l'inauguration de leur structure de Tadmaït.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

FONCIER URBAIN DESTINÉ À L'INVESTISSEMENT À TIZI OUZOU

Dix-huit parcelles identifiées

DANS le cadre de la nouvelle stratégie d'identification et de mobilisation du patrimoine foncier, la wilaya de Tizi Ouzou vient d'achever le recensement de 18 parcelles urbaines prêtes à être à accueillir des projets d'investissements. Ce sont ces assiettes, issues de la requalification de friches inexploitées, qui ont fait l'objet d'une réunion de coordination, présidée par le wali, Abou Bakkar Essedik Boucetta, dimanche dernier. Dans cette dynamique, un inventaire sécurisé pour les porteurs de projets a été mis en place. Les terrains identifiés comme tels se distinguent par leur conformité juridique et technique. Contrairement aux zones industrielles classiques, ces parcelles se situent dans le tissu urbain et sont destinées à des projets de services et de commerce à forte valeur ajoutée. Dans cette logique, l'administration locale mise sur ces espaces aux fins d'implanter des infrastructures dans le secteur des services tels que des complexes hôteliers, des centres d'affaires ou des grandes surfaces commerciales. A relever que l'objectif central de cette opération est l'inscription immédiate de ces parcelles sur la plateforme numérique de l'investisseur, gérée par l'Agence nationale de promotion de l'investissement (AAPI). Ce processus vise à garantir une transparence totale dans l'attribution du foncier. Lors des échanges avec les représentants de l'Agence nationale du foncier urbain (ANFU) et des services des domaines, le wali a insisté sur la nécessité de lever les dernières réserves administratives pesant sur certains sites. Il a ordonné une accélération des procédures pour que les parcelles foncières soient accessibles aux opérateurs économiques dans les plus brefs délais. Cette démarche de récupération répond à deux principaux objectifs : pallier la rareté du foncier et redynamiser des zones urbaines. Transformer ces terrains abandonnés en pôles d'activité, va générer de nouvelles sources de richesse et créer des emplois au cœur même de la ville.

S. T.

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE FONCIÈRE DESTINÉE À L'INVESTISSEMENT

L'AAPI veut intégrer des terrains privés

Du nouveau dans le foncier économique. L'offre foncière destinée à l'investissement devrait être renforcée à la faveur d'une diversification annoncée de cette dernière, avec une possibilité de créer des zones industrielles sur des terrains à propriété privée.



L'offre foncière renforcée.

Cette possibilité est à l'étude au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), qui étudie la possibilité de concrétiser des propositions de zones d'activité sur des terrains privés.

«L'Agence algérienne de promotion de l'investissement a entamé l'étude des mécanismes permettant aux opérateurs privés de développer des zones industrielles et d'activité intégrées sur des terrains à propriété privée, ouvrant ainsi des perspectives prometteuses pour des initiatives d'investissement de qualité», a indiqué l'AAPI dans un communiqué, affirmant que cette démarche reflète une nouvelle orientation visant à diversifier l'offre foncière destinée à l'investissement.

Les modalités de concrétisation d'un projet relatif à la création d'une ville industrielle d'investissement intégré sur le terrain ont été examinés, mardi dernier, lors d'une réunion de travail tenue avec le porteur de ce projet.

Les détails du projet ont ainsi été présentés. Ce projet devrait être réalisé dans la ville de Boughezoul, dans la wilaya de Médéa, sur une superficie de 74 hectares dans sa première phase, avec une possibilité d'extension à 150 hectares. Le projet comprend, selon la même source, plusieurs unités de production, ainsi que des infrastructures de services et des équipements d'appui, ce qui «contribuera à la création d'un tissu industriel intégré et à la génération d'emplois dans la région».

Les discussions ont également porté sur les aspects techniques et économiques du projet, la situation foncière ainsi que les procédures administratives y afférentes, avec l'examen des mécanismes susceptibles de lever les contraintes et de réunir les conditions favorables à son lancement dans les plus brefs délais. L'AAPI veut également lancer des formules innovantes d'aménagement des espaces économiques. Un projet qui semble se réaliser dans de brefs délais, d'autant qu'il est question de sa concrétisation.

Une visite de terrain sur le site est déjà programmée pour lundi prochain, en coordination avec les parties concernées, «afin d'élaborer une vision opérationnelle de sa mise en œuvre et de définir le cadre réglementaire et procédural pour le lancement de la phase de réalisation».

Selon l'Agence de promotion de l'investissement, cette initiative s'inscrit dans une nouvelle approche adoptée par l'agence, consistant à étudier la possibilité de concrétiser des propositions de création de zones industrielles et de zones d'activité sur des terrains privés, l'objectif étant d'élargir l'offre foncière destinée à l'investissement et de mettre en place des formules innovantes d'aménagement des espaces économiques.

L'importance de cette orientation a, par ailleurs, été mise en avant par l'AAPI, affirmant que ce projet figure parmi les premières expériences étudiées par l'Agence dans ce domaine. Cela traduit, a-t-on précisé, la volonté de soutenir les initiatives privées et de permettre aux opérateurs économiques de contribuer au développement de ces zones.

Lilia A. A.

NUMÉRIQUE ET INNOVATION

Forte implication de Huawei Algérie

LE MINISTRE de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a tenu, au siège de son département ministériel, une réunion de travail avec le nouveau président-directeur général de Huawei Algérie, Tony Shi Xiaohua. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des voies et moyens susceptibles de consolider la coopération bilatérale dans les domaines du numérique et de l'innovation. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère rendu public hier. Cette réunion, élargie à des cadres des deux parties, s'inscrit dans une démarche globale œuvrant à «accompagner la transformation technologique en Algérie» et «développer un écosystème des start-up plus intégré et plus compétitif», a précisé la même source. Les discussions ont ainsi porté sur plusieurs axes jugés structurants pour l'avenir du secteur numérique national.

Les échanges ont principalement porté sur la question de l'intelligence artificielle s'est imposée comme un levier prioritaire. Dans un contexte international marqué par une montée en puissance des technologies fondées sur les modèles linguistiques de grande envergure, les deux parties ont évoqué «les besoins croissants en capacités de calcul» ainsi que «l'accès à des équipements spécialisés», notamment les processeurs graphiques (GPU), indispensables à la conception et au déploiement de ces solutions. Dans cette perspective, il a été question d'examiner «les mécanismes permettant de faciliter l'acquisition de ces technologies tout en encourageant, parallèlement, le développement de solutions locales capables de répondre aux besoins du marché national et africain». Une orientation qui traduit la volonté des pouvoirs publics de faire émerger une véritable souveraineté technologique, fondée sur la valorisation des compétences nationales.

Les échanges ont également permis d'aborder la problématique de la formation et de la qualification des ressources humaines. Les deux parties ont tenu a souligné «l'importance stratégique de l'investissement dans le capital humain», en particulier à travers le renforcement des programmes de recherche et développement et la mobilisation des talents algériens dans les secteurs à forte intensité technologique.

Dans le prolongement de cette approche, la question du développement d'une industrie locale des équipements électroniques a été examinée. Dans cette optique, les discussions ont mis en avant «la nécessité d'intégrer davantage les micro-entreprises dans les chaînes de valeur», afin de stimuler la création de richesse et de favoriser l'émergence d'un tissu industriel diversifié.

Par ailleurs, les perspectives offertes par la technologie de cinquième génération (5G) ont été largement évoquées. Les deux parties ont exploré «les opportunités de déploiement de solutions innovantes», notamment celles portées par les start-up algériennes, dans des applications concrètes touchant divers secteurs économiques et sociaux. Au terme de cette rencontre, les deux parties ont convenu d'un accord de principe pour «mettre en place les bases d'une coopération sérieuse et efficace», reposant sur «une implication accrue des start-up» et une coordination étroite avec l'accélérateur Algeria Venture. Confirmant ainsi, à travers cette démarche, la volonté affichée de faire du numérique et de l'innovation des piliers centraux du développement économique en Algérie, à la croisée des enjeux de souveraineté, de compétitivité et d'ouverture sur les marchés africains. En misant sur un partenariat stratégique avec Huawei, les pouvoirs publics entendent lever les verrous technologiques, investir les champs de l'intelligence artificielle et structurer un écosystème d'innovation capable de rayonner au-delà des frontières nationales.

Sihem Bounabi



L'ICT AFRICA SUMMIT DU 21 AU 23 AVRIL À ALGER

Accélérer la transformation numérique africaine

EVÉNEMENT technologique panafricain de référence, l'ICT Africa Summit revient dans une nouvelle édition qui se tiendra du 21 au 23 avril au Palais des expositions des Pins maritimes à la Safex (Alger). L'édition de cette année sera marquée par l'intégration et la consolidation de quatre forums thématiques. Sous le parrainage de quatre départements ministériels, à savoir celui de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, celui de la Poste et des Télécommunications, celui des Startups et, enfin, celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ce rendez-vous continental réunira décideurs politiques, entreprises, startups, investisseurs, universitaires et institutions publiques autour d'une même ambition, celle d'accélérer la transformation digitale du continent africain. C'est ce qu'ont indiqué hier les organisateurs dans un communiqué. L'édition 2026 de ce Sommet dédié à l'innovation, à la transformation numérique et à la connectivité, franchit une nouvelle étape avec l'intégration et la consolidation de quatre forums thématiques majeurs. Il s'agit du HealthTech, E Government, TransportTech et Oil & Gas, selon les organisateurs qui ont mis en avant le succès de l'édition 2025, qui a réuni plus de 15 000 visiteurs et 150 exposants. «Ces espaces permettront d'aborder, sous un angle technologique et opérationnel, les grands défis de la modernisation des systèmes de santé, de l'administration numérique, de la mobilité intelligente et de la digitalisation du secteur énergétique», a précisé la même source. L'événement placera également, au centre, les enjeux de souveraineté numérique, de cybersécurité, de Smart Cities, de FinTech, d'Agritech, d'éducation numérique et d'industrie 4.0, ainsi que la rencontre entre créativité et technologies sous le thème Art & Tech. « L'ICT Africa Summit 2026 vise à accélérer la transformation numérique africaine, à stimuler les synergies entre secteurs public et privé, et positionner l'Algérie comme un hub technologique stratégique pour le continent «, souligne l'organisation», ont souligné les organisateurs. Des conférences, panels d'experts, ateliers techniques, démonstrations de solutions, rencontres B2B, concours de startups africaines et une exposition internationale réunissant entreprises, institutions et centres de recherche, seront également au programme. Le rendez-vous est donc donné à Alger, trois jours durant, «pour vivre l'expérience ICT Africa Summit et participer à la construction du futur numérique du continent».

L. A. A.

LUTTE CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE À TIZI OUZOU

Lancement de la troisième vague de vaccination

DANS le cadre de la lutte de la fièvre aphteuse à Tizi Ouzou, les autorités locales compétentes viennent d'obtenir 59 000 doses prêtes à être inoculées. Cette nouvelle opération de vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse, la troisième, sera lancée dimanche prochain, et touchera les 67 communes de la wilaya.

« Après le vaccin bivalent qui cible deux stéréotypes du virus, à l'exemple de O et A, pour une protection élargie et essentielle, et pour une réponse rapide nous passons à ce rappel avec un trivalent pour prévenir les trois souches A, O et Stat », assurent les responsables de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Ces mêmes responsables indiquent encore que le cheptel de la wilaya de Tizi Ouzou, qui compte environ 66 000 têtes, ce rappel vaccinal renforcera davantage l'immunité des bêtes. En somme, les services sont toujours à pied d'œuvre vétérinaires pour endiguer toutes les pathologies animales qui, il faut bien le reconnaître, continuent de plus en moins de sévir. Il faut rappeler que l'année dernière, l'opération vaccinale contre la fièvre aphteuse a touché plus de 65 000 têtes dont 60 000 bovins et 5 000 ovins et caprins. La pathologie avait tout de même entraîné au cours de cette année 2025 la mort d'une trentaine de bêtes. S'agissant de la dermatose nodulaire bovine (DNC), qui reste aussi active dans certains foyers, est aussi suivie de très près par les mêmes services vétérinaires. L'effort dans cette lutte est même renforcé surtout à l'approche de la célébration de la fête de l'Aïd El Adha où la circulation des bêtes est très dense à travers les marchés à bestiaux.

De notre bureau
Saïd Tissegouine

TRANSFORMATION DES PHARMACIES ENDIMED

Le CNOP appelle à la suspension du projet

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) monte au créneau. Face au projet de transfert et de relance des pharmacies de l'ex-entreprise ENDIMED au profit du Groupe Saidal, le Conseil exprime de vives réserves. Entre incohérences réglementaires et menaces sur l'exercice personnel de la profession, le Dr Noureddine Mettioui, président du CNOP, appelle au gel immédiat du processus, le temps d'examiner plus en profondeur sa situation juridique.

Si les objectifs affichés visent à consolider l'offre de soins, le CNOP y voit une démarche en totale contradiction avec le cadre légal, notamment la loi n°18-11 relative à la santé.

Contacté par Le Jeune Indépendant, le président du CNOP rappelle que l'Ordre « est une institution consacrée par la loi, notamment par le décret 92-276, qui en fait l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics et une force de proposition ».

S'appuyant sur la loi n°18-11 relative à la santé, il souligne que celle-ci établit une distinction claire entre les établissements pharmaceutiques de production et de distribution et les officines privées.

« Le chapitre 3 concerne les établissements de production et de distribution, alors que le chapitre 10 encadre strictement l'exercice officinal », explique-t-il. « Les articles 249 et 250 sont explicites ; l'exercice de la pharmacie est personnel. Le pharmacien est un acteur clé de la santé publique et le dernier maillon de la chaîne de dispensation du médicament », ajoute-t-il.

Dans ce cadre, il met en garde contre toute confusion. « On ne peut pas être à la fois producteur et dispensateur. La loi est claire et doit être respectée », souligne-t-il.

Au cœur des préoccupations du CNOP figure justement la conformité de cette opération avec le cadre légal. Le Conseil rappelle que la législation impose que l'officine soit exploitée par un pharmacien, propriétaire et gestionnaire unique.

Pour le Dr Mettioui, certaines interprétations du projet pourraient ouvrir la voie à des dérives. « Nous refusons toute ambiguïté pouvant conduire à la création de chaînes de pharmacies avec une même enseigne ou un même logo. Cela irait à l'encontre de l'esprit de la loi », avertit-il.

Face à ces incertitudes, le CNOP appelle à la suspension provisoire de cette initiative. L'objectif est de permettre une analyse juridique approfondie afin d'éviter toute interprétation contraire à la réglementation en vigueur.


Le CNOP monte au créneau.

Tout en se disant ouvert au dialogue, le président de l'Ordre affirme que le CNOP est prêt à discuter et à améliorer les dispositifs existants, mais dans le strict respect de la loi.

Au-delà de l'aspect réglementaire, le Conseil met en avant une problématique de fond, celle de l'emploi et de l'installation des pharmaciens. Le Dr Mettioui rappelle que « le réseau national compte déjà près de 14 000 pharmaciens en exercice, tandis que des listes d'attente avoisinent les 20 000 professionnels, certains patientant depuis 8 à 10 ans ». A cela s'ajoutent chaque année « entre 3 000 et 4 000 nouveaux diplômés », ajoute-t-il.

Dans ce contexte, il s'interroge sur la pertinence de créer de nouvelles officines alors que des milliers de pharmaciens sont toujours en attente d'une opportunité d'installation.

Le CNOP propose ainsi une solution alternative qui réside dans la cession des pharmacies existantes aux pharmaciens en attente. « Plusieurs agences sont fermées depuis des années. Pourquoi ne pas les transférer aux pharmaciens ? Cela permettrait de résoudre une grande partie du problème », suggère le Dr Mettioui. Il rappelle également que l'Etat avait déjà mis en place des mécanismes d'accompagnement financier pour faciliter l'accès à la propriété des officines. Pour l'Ordre, une règle est non négociable : le pharmacien doit rester le seul maître de son officine et l'unique propriétaire de son fonds de commerce.

Lynda Louifi

CRÉATION DE LA FÉDÉRATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les conditions des chercheurs permanents

LA TENSION monte au sein de la communauté des chercheurs permanents. Dans un communiqué rendu public, hier, plusieurs sections syndicales affiliées à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) expriment leur vive opposition au processus de création de la future fédération de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Dénonçant une démarche « imposée » et « précipitée », les contestataires réclament purement et simplement le report du congrès constitutif.

Les représentants syndicaux des chercheurs permanents issus de différentes institutions de recherche ont affirmé que leur position a toujours été claire : il s'agit du respect du cadre légal et organisationnel en vigueur.

Selon eux, toute création de fédération devrait impérativement passer par une structuration préalable des sections syndicales de base propres au corps des chercheurs permanents, conformément à la loi n° 23-02 du 25 avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical.

Or, regrettent-ils, cette démarche n'a pas été suivie. Malgré plusieurs correspondances adressées aux instances concernées, dont une plateforme de revendications datée des 18 et 30 mars, ainsi que des rencontres avec le secrétaire général de l'UGTA, « aucune suite concrète » n'a été donnée.

Les signataires du communiqué dénoncent la poursuite des préparatifs du congrès prévu le 18 avril 2026, « en dehors du cadre légal et organisationnel », estimant qu'il s'agit d'une tentative d'imposer un fait accompli.

Ils pointent également du doigt l'exclusion de certaines catégories de chercheurs permanents, notamment ceux relevant d'institutions hors du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Une situation jugée paradoxale, dans la mesure où ce corps constitue, selon eux, « une entité professionnelle indivisible », malgré la diversité des structures et des tutelles.

L'autre problème, soulevé de la part des syndicats en question, s'agit de l'absence d'une implication effective des chercheurs permanents dans les différentes étapes de préparation du congrès, en contradiction avec les dispositions réglementaires en vigueur. Le communiqué déplore en outre un « manque flagrant de transparence » dans la désignation des délégués, évoquant des critères flous, des modalités hétérogènes et un délai extrêmement court, limité à deux jours, pour leur sélection. Une procédure qui, selon les auteurs, ne garantit ni équité ni représentativité réelle.

Ces pratiques sont perçues comme de nature à « entamer la crédibilité du processus » et à accentuer le climat de méfiance, d'autant plus que les structures organisationnelles ont été, selon eux, marginalisées.

Face à ces dysfonctionnements, les sections syndicales signataires appellent à « mettre un terme immédiat » à ces pratiques et à revoir en profondeur le processus engagé. Elles réclament notamment le report du congrès et l'ouverture d'un dialogue consultatif inclusif, en vue d'aboutir à un consensus entre l'ensemble des parties concernées.

Elles affirment par ailleurs leur impossibilité de participer au congrès dans sa forme actuelle, tant que leurs revendications ne seront pas prises en compte. Dans ce contexte, les auteurs du communiqué lancent un appel à l'ensemble des chercheurs permanents pour se mobiliser et soutenir cette position. L'objectif affiché est de « construire un cadre syndical national unifié », fondé sur la transparence, le respect des règles organisationnelles et une concertation réelle. Tout en réaffirmant leur attachement à leurs droits, ils assurent qu'ils useront de « tous les moyens légaux et organisationnels » pour les faire valoir et corriger les déséquilibres constatés.

Enfin, les signataires réitèrent leur disponibilité pour participer à tout dialogue « sérieux et responsable », tout en insistant sur la l'importance de refonder ce processus sur des bases « saines et conformes au cadre juridique ».

A noter que, selon le communiqué, de nombreux chercheurs permanents, y compris ceux issus d'institutions ne disposant pas encore de sections syndicales, ont exprimé leur adhésion à cette démarche, signe d'un malaise plus large au sein du secteur.

Lynda L.

OTAN

L'Europe préparerait un plan de secours en cas de retrait américain

Face aux doutes sur l'engagement de Washington, plusieurs pays européens travaillent à un scénario de continuité de l'OTAN sans les États-Unis. Ce basculement porté notamment par l'Allemagne refléterait surtout l'inquiétude croissante des capitales européennes face à la dépendance stratégique du continent envers Washington.

L'Europe anticipe un scénario longtemps impensable : une OTAN sans les États-Unis. Selon le Wall Street Journal, plusieurs pays européens élaboreraient un plan de secours pour éviter la paralysie de l'alliance en cas de retrait ou de désengagement massif de Washington. Le journal explique que ce projet s'appuierait sur les structures déjà en place dans l'OTAN. Il ne s'agirait pas de créer une nouvelle alliance, mais de faire tenir un système devenu très dépendant de Washington. Certains responsables parleraient déjà d'une « OTAN européenne ». Concrètement, les discussions porteraient sur plusieurs points. Il serait question d'augmenter le nombre d'Européens à des postes de commandement, de remplacer peu à peu une partie des équipements militaires américains par des moyens européens et de transférer au continent une part plus importante des responsabilités jusqu'ici assumées par les États-Unis. Selon le Wall Street Journal, ces préparatifs auraient commencé dès 2025. Ils se seraient ensuite accélérés après les menaces de Donald Trump sur le Groenland. Le projet aurait encore pris de l'importance lorsque Washington a reproché à ses alliés de l'OTAN de ne pas vouloir suivre les États-Unis dans leur guerre contre l'Iran. Ce refus européen de s'aligner aurait renforcé le sentiment d'urgence. Le revirement allemand révèle une perte de confiance L'un des principaux changements serait venu d'Allemagne. D'après le Wall Street Journal, Berlin se serait longtemps opposé à l'idée d'une défense européenne plus autonome, préférant laisser aux États-Unis le rôle de principal garant de la sécurité du continent. Cette position aurait désormais évolué, donnant un nouvel élan au projet. À partir du moment où l'Allemagne aurait commencé à revoir sa ligne, les discussions auraient cessé d'être seulement politiques pour devenir plus concrètes. Plusieurs pays participeraient à cette réflexion, dont le Royaume-Uni, la France, la Pologne, les pays nordiques et le Canada. Surtout, cette évolution montrerait une réalité plus profonde : la confiance dans l'engagement américain ne



serait plus considérée comme acquise. Derrière les déclarations sur l'unité atlantique, plusieurs capitales européennes chercheraient surtout à gérer leurs inquiétudes face à l'imprévisibilité de Washington. Une réorganisation sous contrainte Au-delà du signal politique, les Européens examineraient désormais des questions militaires très concrètes. Le Wall Street Journal cite notamment la gestion de la défense aérienne et antimissile, l'organisation des corridors vers la Pologne et les pays baltes, les réseaux logistiques, ainsi que la conduite de grands exercices militaires si les officiers américains se retiraient. Autrement dit, il ne s'agirait plus seulement d'un débat stratégique général. Les discussions porteraient désormais sur des mécanismes précis pour éviter une désorganisation brutale en cas de désengagement américain. Cela montrerait moins une montée en puissance de l'Europe qu'une adaptation forcée à une vulnérabilité longtemps masquée par la présence américaine. Le journal souligne que l'Europe chercherait à renforcer ses capacités dans plusieurs domaines où elle dépend encore fortement des États-Unis. Il s'agirait notamment de la lutte anti-sous-marine, des moyens spatiaux et de renseignement, du ravitaillement en vol et de la mobilité aérienne. Un possible retour du service militaire obligatoire serait également évoqué comme un moyen de renforcer les effectifs. Resterait enfin la question la plus sensible : celle du parapluie nucléaire américain. Selon le Wall Street Journal, l'évolution de la position allemande aurait aussi ouvert la voie à des discussions sur le rôle que pourrait jouer la dissuasion française pour d'autres pays européens, y compris l'Allemagne. Au total, ce plan serait présenté comme une solution de secours. Mais il montrerait surtout que plusieurs capitales européennes douteraient désormais de la solidité de l'engagement américain et chercheraient à combler dans l'urgence une dépendance devenue trop visible. Derrière les déclarations sur l'unité du bloc occidental, c'est surtout son instabilité croissante qui apparaîtrait.

R. I.

CRISE D'ORMUZ

La Turquie accélère ses routes énergétiques alternatives

LA CRISE d'Ormuz pousse les États à chercher des routes énergétiques alternatives. La Turquie propose plusieurs projets de pipelines pour contourner le détroit. Mais ces initiatives restent freinées par des obstacles politiques, sécuritaires et financiers. La crise du détroit d'Ormuz a profondément déstabilisé les marchés de l'énergie, provoquant une forte volatilité des prix du pétrole et du gaz depuis le début de la guerre américano-israélienne contre l'Iran. Face à ce choc énergétique mondial, plusieurs pays cherchent des solutions pour sécuriser leurs exportations. L'Arabie saoudite a intensifié l'utilisation de son oléoduc Est-Ouest vers la mer Rouge, tandis que l'Irak explore des routes terrestres alternatives. Dans ce contexte, la Turquie tente de s'imposer comme un hub énergétique incontournable. Son ministre de l'Énergie, Alparslan Bayraktar, a relancé plusieurs projets structurants visant à contourner le détroit d'Ormuz. Parmi eux, la connexion entre les champs pétroliers de Bassora et l'oléoduc Kirkouk-Ceyhan, qui permettrait d'acheminer le brut irakien vers la Méditerranée. Ce corridor, largement sous-exploité, pourrait offrir une capacité significative, à condition de surmonter les blocages politiques et sécuritaires en Irak. Des projets mais des obstacles Ankara promeut également des projets plus ambitieux, comme un gazoduc reliant le Qatar à la Turquie via l'Arabie saoudite, la Jordanie et la Syrie. Si ce projet renforcerait la sécurité énergétique européenne, il reste entravé par des coûts élevés, des incertitudes géopolitiques et la préférence du Qatar pour le gaz naturel liquéfié, plus flexible. De même, le projet de gazoduc transcaspien, destiné à acheminer le gaz turkmène vers l'Europe via l'Azerbaïdjan, suscite un regain d'intérêt, mais se heurte encore à des obstacles techniques, financiers et juridiques. Des options plus pragmatiques émergent néanmoins, comme le raccordement des champs pétroliers syriens au réseau turc, jugé plus réalisable malgré les défis liés à la sécurité et au contrôle territorial. Par ailleurs, Ankara évoque aussi des projets d'interconnexions électriques régionales, visant à relier le Golfe à l'Europe. Si la crise actuelle renforce l'intérêt stratégique de ces alternatives, leur concrétisation dépendra d'un alignement politique rare et de financements massifs. À court terme, le détroit d'Ormuz reste irremplaçable, mais la situation pourrait accélérer une recomposition durable des routes énergétiques mondiales.

R. I.

MACRON ET STARMER VEULENT SÉCURISER LA NAVIGATION MAIS SANS TRUMP

LA FRANCE et le Royaume-Uni ont choisi de se démarquer de la stratégie de Trump dans le Golfe. Refusant de participer au blocus annoncé par Washington, Paris et Londres travaillent à une mission maritime multinationale, strictement défensive et indépendante de l'OTAN, pour sécuriser le détroit d'Ormuz sans s'aligner sur les belligérants. Face à l'escalade des tensions dans le Golfe, la France et le Royaume-Uni ont tracé leur propre ligne diplomatique et militaire. Les deux capitales ont annoncé l'organisation, dans les prochains jours, d'une conférence internationale destinée à préparer une mission multinationale visant à restaurer la liberté de navigation dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique par lequel transite près de 20 % du pétrole mondial. L'initiative se veut clairement distincte de la décision du président américain Donald Trump de mettre en place un blocus des ports iraniens. Londres et Paris ont fait savoir qu'ils ne prendraient pas part à cette opération, refusant d'être entraînés dans une confrontation directe avec Téhéran ou de s'inscrire dans la logique de guerre portée par Washington. Le Premier ministre britannique Keir Starmer a été explicite : son gouvernement n'a pas l'intention d'être « entraîné dans la guerre », malgré les pressions exercées par les États-Unis. De son côté, Emmanuel Macron a insisté sur le caractère « strictement défensif » de la future mission, qui sera déployée seulement lorsque les conditions sécuritaires le permettront. Une mission hors OTAN et hors alignement avec Washington Le choix franco-britannique marque une double rupture. D'une part, il s'agit d'une initiative construite en dehors du cadre de l'OTAN, alors même que plusieurs alliés de l'Alliance ont refusé de s'associer au blocus américain. D'autre part, Paris et Londres cherchent à affirmer une réponse autonome, centrée sur la sécurité maritime et non sur le soutien à la stratégie de Donald Trump. Cette approche vise à préserver la liberté de navigation sans apparaître comme partie prenante au conflit opposant Washington et Téhéran. Selon les premiers éléments, la mission pourrait inclure l'escorte de tankers et la coordination de bâtiments militaires de plusieurs pays européens, du Golfe et d'Asie, dans un cadre multinational indépendant. Au-delà de la dimension géopolitique, la fermeture du détroit d'Ormuz a un impact immédiat sur les marchés mondiaux. Toute perturbation du trafic maritime dans cette zone fait grimper les prix du pétrole, avec des répercussions directes sur le coût de l'énergie, du transport et, à terme, sur le pouvoir d'achat des ménages.

R. I.

BOUMERDÈS RENFORCE LA COUVERTURE ÉNERGÉTIQUE

Près de 4 800 logements raccordés en 2026

L'ENTREPRISE de distribution du gaz et de l'électricité (Sonelgaz) de Boumerdès s'attelle à la mise en œuvre d'un programme de développement visant le raccordement de près de 4.800 nouveaux logements aux réseaux d'électricité et de gaz naturel durant l'année 2026. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, cette entreprise.

A ce propos, Hamza Sahli, directeur local de l'entreprise, a indiqué à l'APS, en marge d'une visite d'inspection avec la wali Fouzia Naama à plusieurs projets de développement, que ce programme s'inscrit dans le cadre du plan complémentaire de développement des réseaux énergétiques pour l'année 2026, visant l'amélioration du service public et le renforcement de la couverture énergétique,

Les opérations concernent 32 communes. Elles portent sur le raccordement de 2.445 logements à l'électricité dans 22 communes, et de 2.311 logements au réseau de gaz naturel dans 17 communes.

Les travaux de raccordement au gaz naturel impliquent la réalisation d'un réseau de conduites sur une distance de plus de 60 km, pour une enveloppe de près de 343 millions de DA, tandis que les travaux liés à l'électricité comprennent la mise en place de 26 transformateurs et plus de 77 km de réseaux de distribution, pour un montant de près de 474 millions de DA.

Les communes bénéficiaires de ce programme sont Khemis El Khechna, Hammadi, Ouled Moussa, Kherouba, Ouled Heddadj, Beni Amrane, Ammal, Chaabet El Amer, Souk El Had, Si Mustapha, Dellys, Afir, Ben Choud, Bordj Menail, Cap Djinet, Legata et Zemmouri, entre autres.

Par ailleurs, le responsable a fait part du raccordement de plus de 30.000 logements aux réseaux de gaz et d'électricité durant l'année 2025, dont 20.300 au réseau électrique et plus de 10.200 au réseau de gaz naturel.

R. R.

DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE

Tipasa attire de nouveaux investisseurs

QUATRE PROJETS d'investissement en aquaculture ont bénéficié dernièrement de décisions de concession dans la wilaya de Tipasa, a fait savoir avant-hier, la direction de la pêche et de l'aquaculture.

Ces décisions, valant autorisation d'exercer, permettront à quatre investisseurs de concrétiser leurs projets de nature à impulser une nouvelle dynamique au secteur, a indiqué à l'APS, le directeur local du secteur, Ahmed Tatbirt.

La remise des décisions s'est déroulée lors d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Amine Benchaoulia, qui a réaffirmé son soutien aux investissements dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, a-t-il ajouté, appelant à l'entame de leur mise en œuvre.

Ces projets, répartis entre les communes de Bou Ismaïl, Tipasa et Sidi Ghilès, portent sur l'installation de 32 cages flottantes dédiées à l'élevage de différentes espèces (daurade royale, loup de mer, moules et huîtres), d'une capacité de production annuelle estimée à 2.560 tonnes, selon la même source.

Par ailleurs, le responsable a fait état de 25 projets en aquaculture recensés dans la wilaya, dont 20 ont bénéficié de décisions de concessions depuis 2022, quatre étant déjà entrés en production, alors que quatre autres devraient entrer en activité en juin prochain. Les 12 projets restants sont à divers stades de réalisation.

R. R.

EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Médéa améliore la valorisation des eaux épurées

Un projet de raccordement des collecteurs principaux du réseau d'assainissement de la ville de Médéa vers la station d'épuration (STEP) d'Oued-Lahrache en vue d'augmenter le volume des eaux usées traitées et préserver l'environnement est en cours d'exécution. C'est ce qu'a annoncé, lundi, la direction locale des ressources en eau (DRE).



Dans ce sens, Nassereddine Bechani, directeur des ressources en eau, a fait savoir que « le projet s'inscrit dans le cadre des actions déployées par le secteur des ressources en eau afin de protéger le milieu naturel contre la pollution, de réduire les risques de maladies à transmission hydrique et d'augmenter le volume des eaux traitées et épurées destinées à l'irrigation agricole ». Soulignant également que les travaux de raccordement d'une partie des collecteurs principaux du réseau d'assainissement de la ville de Médéa sont terminés, précisant que l'achèvement de la première tranche de ce projet a permis d'augmenter de 3 mille m3/jour le volume des eaux traitées au niveau de la station d'épuration d'Oued-Lahrache, au sud de la commune de Médéa, portant à 11 mille m3/jour la capacité de traitement de la station. La deuxième tranche du projet concerne les collecteurs situés à la périphérie est de la ville de Médéa, qui inclut la réalisation d'une station de relevage permettant le raccordement du réseau d'assainissement des quartiers de cette partie de la ville vers la STEP d'Oued-Lahrache, a-t-il souligné. Selon M.Bechani, une fois les travaux de réalisation de cette tranche achevés, près de 5 mille m3/jour d'eau usée supplémentaire seront traités par cette station, et atteindre, ainsi, à un volume quotidien de 16 mille m3 d'eau usée traités. Une partie des eaux épurées de la station est actuellement utilisée dans l'irrigation de trois cent hectares de cultures arboricoles et cette superficie devrait doubler à la faveur de ce projet, a-t-il conclu.

R. R.

RÉGULARISATION DU FONCIER AGRICOLE

Plus de 1 600 dossiers validés à Nâama

PLUS DE 1.600 DOSSIERS ont été régularisés, dans la wilaya de Nâama, dans le cadre des activités de la commission de wilaya chargée de la mise en conformité des terres mises en valeur relevant du domaine de l'Etat. C'est ce qu'a indiqué, avant-hier, la Direction des services agricoles.

L'activité de cette commission multisectorielle, chargée d'examiner les dossiers de régularisation du foncier agricole, s'inscrit dans le cadre de l'application de la circulaire interministérielle conjointe du 29 novembre 2022, ainsi que de celle du 1er juin 2025. A ce jour, la situation foncière de l'exploitation agricole a été régularisée pour 1.610 dossiers acceptés, parmi plus de 7.000 dossiers déposés durant cette période, a précisé la même source.

La même source a ajouté que parmi les dossiers étudiés, plus de 3.390 ont fait l'objet d'un refus ou d'un report, en raison de l'absence d'exploitation effective des terres ou de litiges judiciaires relatifs à leur propriété. Des délais supplémentaires ont été accordés à leurs propriétaires, afin de bénéficier du droit de concession dans ce cadre.

Le processus de régularisation se déroule en deux étapes : le dépôt des dossiers auprès de la Direction des services agricoles de la wilaya ou de ses subdivisions, suivi de sorties sur le terrain programmées par la commission de wilaya pour des constatations. Il s'achève par l'octroi ou le refus d'autorisation dans un délai n'excédant pas une semaine, selon la même source.

La régularisation juridique du foncier agricole permet de bénéficier d'autorisations de forage d'eau, ainsi que du soutien de l'Etat dans ce domaine. Elle facilite également l'accès à des crédits pour l'extension de la production, notamment dans les cultures stratégiques, a souligné la même source.

R. R.

Quel message du pape Léon XIV au monde via l'Afrique, face aux tensions géostratégiques et la montée de l'intolérance

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974-Abderrahmane Mebtoul

Selon le bulletin de presse du Vatican, n°208, publié le lundi 16 mars 2026, le pape Léon XIV visitera quatre pays d'Afrique, l'Algérie du 13 au 15 avril 2026, le Cameroun du 15 au 18 avril, l'Angola du 18 au 21 avril et en Guinée Equatoriale du 21 au 23 avril 2026 et ce afin de « poursuivre le dialogue et tisser des liens entre les mondes chrétiens , musulmans et les autres religions.

1.-PAYSAGE RELIGIEUX AU NIVEAU MONDIAL

En 2025, le nombre total de chrétiens dans le monde est estimé à environ 2,66 milliards, représentant environ 28,8 % de la population mondiale. Cette population se compose majoritairement de catholiques (environ 50%), suivis des protestants (37%) et des orthodoxes (12%). La plus grande concentration de chrétiens, avec une forte majorité catholique au sud (Brésil, Mexique) et un mélange protestant/catholique au nord (États-Unis). Bien que sa part mondiale diminue, l'Europe reste un centre important, En 2025, le christianisme reste la religion la plus pratiquée en Europe, bien qu'en déclin, avec un nombre total de chrétiens estimé à environ 550 millions notamment avec l'orthodoxie (Russie, Ukraine) et le catholicisme/protestantisme en Europe de l'Ouest et du Nord. L'Afrique connaît la plus forte croissance du christianisme, avec une présence catholique et protestante importante, et l'Éthiopie comme deuxième pays orthodoxe mondial et en Asie une présence importante mais minoritaire, avec des Philippines majoritairement catholiques et des communautés historiques en Inde (Syro-malabars).AU moyen Orient, région historique berceau du christianisme (Levant, Égypte, Irak) nous avons des communautés anciennes mais en diminution, comme les Coptes (Égypte), Maronites (Liban) et Syriaques

En 2025, la population musulmane mondiale est estimée à environ 2 milliards de personnes, ce qui représente près de 25 % de la population mondiale. L'islam est la religion connaissant la plus forte croissance, avec une augmentation de 350 millions de fidèles depuis 2010. La majorité des musulmans se trouve en Asie du Sud et du Sud-Est, où ‹Indonésie compte la plus grande population, suivie du Pakistan, de l'Inde et du Bangladesh suivie du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les sunnites représentent 85/90 % des musulmans actuels. Ils sont majoritaires dans de nombreux pays à l'intérieur de ce qu'on appelle le monde musulman. En 2025, le nombre de musulmans chiites dans le monde est estimé entre 120 et 200 millions, représentant environ 10 à 15 % de la population musulmane mondiale totale. Ils forment une minorité au sein de l'Islam, principalement concentrée en Iran, en Irak, au Bahreïn, en Azerbaïdjan, au Yémen, au Liban et au Pakistan Mais existent la pratique d'autres religions. On estime qu›environ 623 millions de personnes pratiquent le bouddhisme dans le monde, ce qui en fait l'une des principales religions mondiales. La majorité des pratiquants se trouve en Asie, notamment en Thaïlande, en Birmanie, au Sri Lanka et au Cambodge. Nous avons le judaïsme qui est pratiqué dans le monde entier, avec des communautés juives présentes dans plus de 80 à 100 pays en Amérique du Nord (USA, Canada), en Europe (France, Royaume-Uni, Allemagne, Russie) et en Amérique du Sud (Argentine, Brésil). bien que plus de 85 % de la population juive mondiale (environ 15,7 millions) Les plus fortes communautés se trouvent en Israël (~6,6 millions), aux États-Unis (~6,3 millions), en France (~440 000-478 000) et au Canada Cependant , environ 1,1 à 1,2 milliard de personnes dans le monde se considèrent sans religion, ce qui représente environ 16 % de la population mondiale. Ce groupe, parfois appelé « irréligieux » ou « non-affilié », inclut les athées, les agnostiques et les personnes croyant en une spiritualité sans dogme. C'est la 4ème force de pensée. Concernant les quatre pays visités par le pape le premier itinéraire, l'Algérie le nombre de chrétiens est estimé approximativement variant considérablement selon les sources, allant d'environ 70 000 à plus de 100 000, avec certaines estimations hautes dépassant les 200 000, sur une population de de 47 millions en au Cameroun, nous avons .7O,3% de chrétiens et 18,3% de musulmans, en Angola 9O,5% de chrétiens et 0,2 % de musulmans et pour la Guinée-équatoriale,88,7% de chrétiens et 4,O% de musulmans,

2.-LE PAYSAGE RELIGIEUX EN AFRIQUE

Il entretient des relations complexes quant à la gouvernance . il est dominé par le christianisme (environ 56 %) et l'islam (environ 34 %), avec une présence des religions traditionnelles, une petite proportion de la population (environ 4 %) se définissant comme athée, agnostique ou sans religion. L'Afrique musulmane est très majoritairement sunnite représentant plus de 90 % à 95 % des musulmans du continent, le chiisme étant est très minoritaire, limité à de petites communauté, le sunnisme de étant de rite malikite dominant au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, tandis que le wahhabisme/salafisme est présent notamment en Égypte. Si l'on prend l'Afrique subsaharienne divisée sous régions, dont Afrique de l'Ouest, Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo, l'Afrique Centrale : Cameroun, République Centrafricaine, Tchad, Congo (Rép.), Congo (Rép. Dém.), Gabon, Guinée Équatoriale, Sao Tomé-et-Principe, l›Afrique de l'Est dont Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda et l'Afrique Australe dont Angola, Botswana, Eswatini (Swaziland), Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Zambie, Zimbabwe, la Mauritanie et le Soudan bien que géographiquement à cheval sur le Sahara, sont souvent inclus dans les analyses économiques ou politiques de cette région est dominée par le christianisme (majoritaire au sud) et l'islam (majoritaire au Sahel/Ouest), souvent mêlés aux religions traditionnelles abritant environ 655 millions de chrétiens et 514 millions de musulmans (ces données sont approximatives de 2023). Ainsi l'Afrique australe et centrale est majoritairement chrétienne (plus de 80%, en Afrique de l'Ouest nous avons une forte présence musulmane (environ 51%), notamment au Sénégal, Mali, Niger, Guinée, et nord du Nigeria et en Corne d'Afrique une forte proportion de musulmans (Somalie, Djibouti) et avec



une tradition orthodoxe chrétienne (Éthiopie, Érythrée). Pour les pays à majorité chrétienne , nous avons avec de fortes communautés évangéliques/protestantes) , la République Démocratique du Congo (RDC) ,l'un des plus grands pays chrétiens, le Nigeria majoritairement chrétien au sud, musulman au nord, l'Éthiopie dominée par l'Église orthodoxe Tewahedo, avec une minorité musulmane , l›.Afrique du Sud , majoritairement chrétienne (protestantisme, pentecôtisme, catholiques) ainsi que le Kenya, Ouganda, Angola, Cameroun. Pour les pays à majorité musulmane ou très forte minorité nous avons le Sénégal, Mali, Niger, Mauritanie, Gambie, Guinée où pour les pays sahéliens majoritairement musulmans (sunnites), nous avons la Somalie, quasiment 100% musulmane et le Nord du Nigeria majoritairement musulman (Hausa-Fulani). A ces eux religions dominantes, nous avons les religions traditionnelles , bien que minoritaires en tant que pratique exclusive (moins de 5-10% déclarés), les croyances ancestrales (animisme, culte des ancêtres) qui restent très vivaces et syncrétiques, souvent pratiquées simultanément avec le christianisme ou l'islam.

3.-LE PAPE CONFRONTÉ À LA MONTÉE DES TENSIONS GÉOSTRATÉGIQUES ET DE L'INTOLÉRANCE: QUEL MESSAGE AU MONDE VIA L'AFRIQUE ?

Le pape avant cette visite en Afrique vient de s ‹exprimer en référence à e qui se passe au Moyen Orient Et notamment du conflit USA, Israël- Iran, le pape Léon XIV a condamné fermement la guerre, qualifiant les récents conflits, notamment au Moyen-Orient et en Iran, d'injustes, inacceptables et contraires au droit international. Il affirme que « Dieu ne bénit aucun conflit » et appelle à cesser la violence, rejetant toute justification religieuse de la guerre et prônant le dialogue. Aussi, lors de ces visites, en ces moments de hautes tensions au Moyen Orient berceau des religions, le Pape Léon XIV lancera certainement un appel aux gouvernants, ausx représentants de la société civile, et des organisations internationales en faveur d'un engagement renouvelé de coopération régionale et de solidarité face aux nouveaux défis, notamment du changement climatique, des disparités socio-économiques et la sécurité tant régionale que mondiale. Face à un monde qui connaît un bouleversement sans précédent, supermédiatisé, avec le développement des réseaux sociaux de l'intelligence artificielle, qui prendra de plus en plus d'importance, les messages du pape seront axés pour une nouvelle ère de coopération, fondée sur les valeurs communes de paix, de stabilité et de prospérité commune et d'engager un dialogue sur la manière de construire collectivement un monde plus résilient et plus prospère. Contrairement aux discours extrémistes haineux, le conflit actuel au Moyen-Orient n'est pas une confrontation entre la vision judéo-chrétienne et celle arabo-musulmane du monde. L'histoire millénaire a montré que la symbiose des apports du monde musulman et de l'Occident – Islam, Judaïsme et Christianisme et toutes les autres religions comme le Bouddhisme, pour ne citer que ces grandes religions ont favorisé le dialogue des cultures à travers la tolérance. Comme je l'ai souvent rappelé, dans plusieurs contributions nationales et internationales depuis plus de deux décennies, point de vue partagé par bon nombre d'amis de toutes les tendances, épris de paix et de tolérance, musulmans, chrétiens, juifs, nous dévons combattre le racisme sous toutes ses formes que ce soit la religion, la race, le sexe et tolérer ceux qui ne croient. C'est que l'histoire montre qu› aucune civilisation n'est supérieure à l'autre, chaque pays devant concilier son authenticité et la modernité En bref, , au moment où ce sont les rapports de force qui tendent à façonner les relations internationales s'impose le dialogue productif , devant accepter les différences et valoriser la diversité comme une richesse, plutôt que de chercher l'homogénéisation évitant les confrontations pendant durant des siècles, que parce que les extrémismes ont prévalu dans un environnement fait de suspicion et d'exclusion. Or, connaître l'Autre, c'est aller vers lui, c'est le comprendre, mieux le connaître et ce afin de favoriser le dialogue des religions et des civilisations. Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les dirigeants de ce monde afin de transcender leurs différends afin de trouver les raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire, toujours ensemble, le monde de demain. Et c'est dans ce cadre que s'inscrit la visite du pape Léon XIV en Afrique

ademmebtoul@gmail.com

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALES - RETOUR)

Le CRB et l'USMA à l'assaut d'un exploit historique

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, le CR Belouizdad et l'USM Alger, joueront leur avenir loin de leurs bases, avec l'ambition d'aller chercher une qualification pour la finale, à l'occasion des demi-finales (retour), prévues vendredi et dimanche.



Le CR Belouizdad sera en mission périlleuse, affrontant le Zamalek SC dans un contexte particulièrement délicat, au stade international du Caire. Battu à l'aller au stade Nelson-Mandela de Baraki (1-0), le Chabab se retrouve dos au mur et devra sortir une prestation de très haut niveau pour espérer renverser la vapeur. En face, le Zamalek, actuel leader du championnat égyptien, partira clairement favori sur sa pelouse, porté par l'appui de près de 45 000 supporters attendus dans les tribunes, prêts à pousser leur équipe vers une nouvelle finale continentale. Toutefois, les gars de Laâquiba pourront compter sur un groupe au complet, à l'exception du défenseur Keddad, blessé et opéré, un avantage non négligeable pour tenter de créer la surprise et déjouer les pronostics dans l'un des stades les plus bouillants d'Afrique. Pour mieux préparer ce rendez-vous décisif, le CRB s'est déplacé plus tôt, lundi soir, dans la capitale égyptienne. Les coéquipiers du capitaine Benguit sont déterminés à renverser la vapeur et viser la première finale de leur histoire. Ce match sera dirigé par le Soudanais Mahmoud Ali Mahmoud Ismaïl, assisté du Tunisien Khalil Hassani (1er assistant) et du Mozambicain Arsenio Chadreque Maringule (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Burundais Pacifique Ndabihawenimana. L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera dirigée par le Soudanais Yasser Ahmed Abdelaziz.

Dans l'autre demi-finale, l'USM Alger, vainqueur du titre en 2023, se déplacera au Maroc pour défier l'Olympique Safi, après un match aller soldé par un score vierge (0-0), au stade olympique du 5-Juillet. En dépit de la contre-performance concédée lors de la première manche, les Rouge et Noir aborderont ce rendez-vous avec un certain capital confiance, eux qui avaient déjà réussi à s'imposer sur la pelouse de Safi lors de la phase de poules (1-0), preuve qu'un résultat positif est à leur portée.

Les Rouge et Noir ont définitivement tourné la page du match aller face à l'Olympique de Safi, soldé par un nul vierge (0-0). Un résultat qui laisse toutes Fles cartes en main avant la seconde manche, prévue dimanche prochain au stade El Massira de Safi (20h). Désormais, l'heure est à la concentration maximale, car ce rendez-vous s'annonce décisif dans la course à la qualification pour la finale de la Coupe de la CAF. C'est avant-hier que les joueurs usmistes ont entamé leur préparation pour ce choc retour. Après une première séance de reprise, les coéquipiers du capitaine Radouani ont enchaîné avec un second entraînement hier matin, toujours sur la pelouse annexe du stade du 5-Juillet. Le staff technique a rapidement remis le groupe dans le bain, avec un programme axé sur la rigueur tactique et la remise en confiance, notamment sur le plan offensif. Cet après-midi, la délégation algéroise s'envolera pour le Maroc afin d'aborder la dernière ligne droite de sa préparation dans les meilleures conditions.

Selon nos informations, l'équipe prendra ses quartiers à El Jadida, où elle effectuera un stage bloqué de quatre jours. Une formule déjà adoptée avec succès lors de la phase de poules, avant le match disputé le 28 novembre entre les deux équipes. Ce choix stratégique vise à isoler le groupe et à favoriser une concentration totale avant cette rencontre capitale. Les joueurs sont conscients de l'enjeu et savent qu'ils n'ont plus droit à l'erreur. Ce stage sera l'occasion pour le staff technique de peaufiner les derniers réglages, notamment dans le secteur offensif.

Lors du match aller, l'USMA a cruellement manqué d'efficacité devant le but adverse, malgré quelques situations intéressantes. Un problème que Lamine N'Diaye compte bien corriger avant dimanche.

Néanmoins, la formation algéroise, dirigée par le Sénégalais Lamine N'diaye, devra composer sans son milieu de terrain Islam Merili, suspendu. Cette rencontre sera arbitrée par le Rwandais Samuel Uwikunda, assisté du Kényan Gilbert Cheruiyot (1er assistant) et de l'Angolais Oliver Sanchez (2e assistant), tandis que le Tchadien Mohamed Ali Hagg sera le quatrième arbitre. Le Sénégalais Issa Sy sera, quant à lui, aux manettes de la VAR.

MONDIAL 2026

La FIFA fixe les échéances, Petkovic face à ses derniers choix

LA FIFA a officiellement levé le voile sur les principales échéances administratives encadrant la préparation des sélections nationales. Un calendrier précis qui place le staff technique des Verts dans une sorte de compte-à-rebours. Ainsi, le 13 mai 2026 marquera la date limite pour l'envoi des listes élargies, composées de 35 à 55 joueurs. Un premier écrémage stratégique avant l'échéance du 25 mai, moment où les clubs auront l'obligation de libérer leurs internationaux. Enfin, le 1 juin constituera le deadline du dépôt des listes officielles, réduites à un groupe de 23 à 26 éléments appelés à défendre les couleurs de leur pays sur la scène mondiale. Pour Vladimir Petkovic, le compte à rebours est bel et bien lancé. Le sélectionneur national dispose de moins de deux mois pour trancher et arrêter sa liste définitive pour le Mondial. Un délai court, mais suffisant au regard de ses habitudes de gestion, lui qui privilégie la stabilité et la continuité dans ses choix.

D'ailleurs, au vu de sa philosophie, il ne fait guère de doute que le technicien bosniaque optera pour une liste élargie à 26 joueurs, afin de maximiser ses options et anticiper les aléas d'une compétition aussi exigeante. Dans les grandes lignes, l'ossature de l'effectif semble déjà dessinée. Toutefois, quelques zones d'ombre subsistent et alimentent les débats. C'est notamment le cas au poste de gardien de but, où l'identité des deux doublures de Luca Zidane reste en suspens. Même incertitude au milieu de terrain, avec une concurrence serrée entre Bennacer, Bentaleb et Titraoui pour une place seulement. En attaque enfin, le poste d'avant-centre de substitution, s'il en est, est toujours à pourvoir.

Un duel se dessine entre Benbouali et Bekrar, deux profils aux caractéristiques différentes, mais dont l'efficacité pourrait peser lourd dans la balance.

À mesure que l'échéance se rapproche, chaque détail comptera. Et pour Vladimir Petkovic, l'heure des choix approche inexorablement, avec en ligne présenter une sélection capable de tenir la dragée haute à ses adversaires.

LIGUE 1 (27e JOURNÉE)

Le leader MCA en péril à Constantine

La 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue jeudi et vendredi, s'annonce décisive à tous les niveaux, avec en tête d'affiche, le match au sommet entre le CS Constantine et le leader, le MC Alger.



Leader solide avec 55 points, le «Doyen» se déplace chez une formation constantinoise (5e, 39 pts) qui reste sur un nul, au goût d'une victoire, en déplacement face à la JS Kabylie (2-2). Les «Vert et Rouge» auront à coeur de consolider leur avance en tête du classement et de se rapprocher du dixième titre de leur histoire, tandis que le CSC espère renouer avec la victoire après cinq matchs de disette. En l'absence de son maître à jouer et capitaine, Brahim Dib, suspendu, le CSC devra impérativement l'emporter pour éviter d'être distancé par le trio de tête et rester en course pour une place africaine.

La JS Saoura (2e, 44 pts) tentera de faire un pas important pour terminer dauphin, en recevant l'USM Khenchela (9e, 34 pts), dans un duel qui s'annonce, a priori, déséquilibré.

Quatrième meilleure équipe à domicile (28 points pris sur 36 possibles, NDLR), la JSS ne jure que par la victoire pour préserver la dynamique, face à une équipe de Khenchela qui reste sur deux succès de suite. De son côté, l'Olympique Akbou (3e, 43 pts) sera en déplacement périlleux chez l'ASO Chlef, une équipe toujours difficile à jouer sur son terrain. Une victoire des Chélifiens leur permettrait d'assurer définitivement leur survie parmi l'élite. Les Akbouciens, quant à eux, se rendront à l'Ouest du pays avec l'intention de préserver leur belle série de huit matchs sans défaite et du coup conforter leur place sur le podium.

LE MCO EN CONQUÉRANT À SÉTIF

Le MC Oran (4e, 42 pts), auteur de trois victoires de rang, sera en appel du côté des hauts-plateaux, pour affronter l'ES Sétif, premier non relégable (13e, 27 pts). Les Sétifiens, qui traversent une mauvaise passe (3 défaites et 1 nul) devront impérativement réagir pour assurer virtuellement leur maintien et aborder la suite du parcours en toute sérénité. Les Oranais, sur leur lancée, comptent effectuer ce voyage avec un esprit conquérant, avec l'objectif de remporter le gain du match et rester au contact du podium. Au stade du 18-Février d'Ouargla, la JS Kabylie (8e, 36 pts) sera certainement mise à rude épreuve par le MB Rouissat (12e, 28 pts), en quête de points pour s'éloigner de la zone rouge. Dans un match programmé à huis clos, la JSK espère revenir avec au moins le point du nul, pour maintenir l'espoir de sauver sa saison par une place sur le podium.

Plus bas au classement, la tension sera palpable dans une confrontation directe pour le maintien. La lanterne rouge, le MC El-Bayadh (16e, 15 pts) jouera sa dernière carte pour rester en vie, à domicile face au Paradou AC (14e, 18 pts). Un duel crucial où seule la victoire comptera pour les locaux, sous peine de voir leur sort scellé en Ligue 1. Les deux rencontres CR Belouizdad - ES Ben Aknoun et USM Alger - ES Mostaganem ont été reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs algérois en demi-finales (retour) de la Coupe de la Confédération africaine.

MAHREZ OUVRE LA PORTE À UNE PROLONGATION DE CONTRAT AVEC AL-AHLI DJEDDAH

L'AILIER international algérien Riyad Mahrez, a exprimé son envie de prolonger son contrat avec Al-Ahli Djeddah, pensionnaire du championnat saoudien de football, à une année de la fin de son bail.

«Nous voulons poursuivre notre parcours avec Al-Ahli et faire en sorte que ce club reste au sommet du football asiatique. Nous espérons également remporter à nouveau la Ligue des champions d'Asie Elite», a indiqué le capitaine des Verts.

Mahrez (35 ans) s'exprimait à l'issue de la qualification de son équipe pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Asie Elite, décrochée lundi aux dépens des Qataris d'Al-Duhaïl (1-0, après prolongation). Le joueur algérien a fait parler sa patte gauche magique en offrant la qualification aux siens, sur un superbe coup franc direct (117›).

« Je fais toujours le maximum pour rendre heureux les supporters d'Al-Ahli. Je suis satisfait de mes performances et je continuerai à travailler avec sérieux afin de contribuer aux succès du club, aussi bien sur le plan national que continental», a-t-il ajouté. Mahrez avait rejoint Al-Ahli SC en 2023 pour un contrat de quatre saison, en provenance de Manchester City. Sur le plan des statistiques, Mahrez compte cette saison 8 buts et 13 passes décisives en 37 matchs, toutes compétitions confondues.

Au prochain tour, Al-Ahli (tenant) croisera le fer avec les Malaisiens de Johor DT, vendredi (15h45, heure algérienne). La compétition se joue sous forme d'un tournoi en Arabie saoudite.

Nouveau départ pour Slimani ! L'attaquant Algérien Islam Slimani n'est officiellement plus un joueur du CRF Cluj et pourrait déjà rebondir ailleurs. En effet, le meilleur buteur de la sélection Algérienne a rompu à l'amiable son contrat avec le club de Roumanie, a annoncé son équipe hier sur ses réseaux sociaux. Arrivé durant l'été, l'international aujourd'hui âgé de 37 ans, aura marqué un but et offert deux passes décisives en 14 matchs mais n'en a débuté que quatre. Alors que son contrat devait prendre fin en juin 2026, il a donc anticipé la fin de son aventure avec Cluj, pour tenter une nouvelle dans les pays du golf selon plusieurs rumeurs.

MCA

Un remaniement majeur se profile à l'horizon

LE PRÉSIDENT du MC Alger, Hakim Hadj Redjem, en poste depuis quatre ans, serait sur le point de passer la main. Selon des informations rapportées par El Khabar, le dirigeant aurait d'ores et déjà informé sa hiérarchie de sa décision de quitter ses fonctions à la tête du conseil d'administration du double champion d'Algérie, une fois la saison arrivée à son terme.

Ce n'est pas la première fois que Hadj Redjem évoque un possible départ. Mais cette fois, le ton semble différent. En interne, l'idée d'un retrait paraît plus aboutie, presque actée, même si aucune annonce officielle n'est encore venue entériner cette orientation. Usé par la pression constante qui accompagne la gestion d'un club de l'envergure du Mouloudia, et confronté à des attentes toujours plus élevées de la part des supporters, le dirigeant aurait fini par céder à l'usure. L'obligation de passer un nouveau cap sportif, exigée par un public passionné, a contribué à installer un climat pesant autour de sa présidence. D'après les mêmes sources, Hakim Hadj Redjem aurait également saisi les responsables de la Sonatrach, actionnaire historique du club, pour leur faire part de son souhait d'être relevé de ses fonctions. Fonctionnaire au sein de cette entreprise à l'origine, il aurait d'ailleurs conservé son salaire, un élément qui, ajouté aux contraintes du poste, aurait nourri sa réflexion quant à un départ. À ces considérations s'ajoutent des tensions internes persistantes, venues fragiliser davantage sa position au fil des mois. Accumulées, elles auraient fini par assombrir son horizon à la tête du club. Sur le principe, l'annonce de ce départ se fera à la fin de la saison, dans le sillage d'un troisième titre de champion d'Algérie de suite qui se profile à l'horizon.

BENCHERIFA (O. AKBOU) ÉCOPE DE TROIS MATCHS DE SUSPENSION FERME

Le défenseur de l'Olympique Akbou, Walid Bencherifa, a écopé de trois matchs de suspension ferme, pour «comportement antisportif, contestation de décision arbitrale et refus de quitter le terrain après son expulsion», a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel. Outre cette sanction, Bencherifa devra s'acquitter d'une amende de 100.000 dinars, précise la même source. Dans le même dossier, ses coéquipiers à l'Olympique Akbou, Boukaroum Billel et Ben Saâdallah Derrar, ont été sanctionnés d'un avertissement chacun pour «contestation de décision», accompagné d'une amende de 100.000 DA. Par ailleurs, l'ES Mostaganem a été sanctionnée d'une amende de 200.000 DA pour absence de son entraîneur principal sur le banc de touche, conformément aux règlements en vigueur. Le leader du championnat, le MC Alger, a écopé d'une amende de 30.000 dinars pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes.» De son côté, l'USM Khenchela devra s'acquitter d'une amende de 50.000 DA pour «retard à l'entrée sur le terrain» avant le coup d'envoi, tandis que la JS Kabylie a été sanctionnée d'une amende de 60.000 DA pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes (récidive).» Enfin, le Paradou AC a vu son entraîneur adjoint, Zerrouki Soheib, écoper d'un avertissement pour contestation de décision arbitrale, accompagné d'une amende de 100.000 DA.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 05714708178

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 16/26

Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé en vue de :

OPERATION : ETUDE , SUIVI , REALISATION DE 04 SALLES DE CLASSES D'EXTENSION A L'ECOLE GUEMAZ MESSAOUD COMMUNE DE GOSBAT

PROJET : REALISATION DE 04 SALLES DE CLASSES D'EXTENSION A L'ECOLE GUEMAZ MESSAOUD COMMUNE DE GOSBAT

Les entreprises qualifiées en :

SPÉCIALITÉS

- TRAVAUX DE BATIMENT ACTIVITE PRINCIPALE CATEGORIE 03 (TROIS) ET PLUS
- Ayant réalisés UN projet de même nature (travaux de bâtiment) justifié par une attestation de bonne excusions ou attestation d'exécution délivré par maitre d'ouvrage (service contractant public)
- Cumule des bilans de l'entreprise pour les 5 dernières années (2020-2024)est égale ou supérieures à 5 000 000.00 da justifié par Les bilans de l'entreprise visés par le comptable agréé et le services les impôts ou attestation de chiffre d'affaire visé par le services des impôts c20

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics (DEP) de la wilaya de Batna Sis la nouvelle cité administrative de la verdure Batna. Tel 033 81 38 11.Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à Dossier de candidature.

La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique la troisième enveloppe L3 ; destinée à l'offre Financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée Indiquant la référence de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « candidature « « technique »ou « financières » **selon le cas Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° 16./26'objet de l'appel d'offres»** . **OPERATION :**

.....

L'Enveloppe L4 sous pli cacheté sera adressée à Monsieur le directeur des Equipements Publics de la wilaya de Batna cité administrative la verdure Batna.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE:

01-Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles BATIMENTS ACTIVITE PRINCIPALE CATEGORIE 03 (trois) ET PLUS

02-La déclaration de candidature dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire.

03- La déclaration de probité + sous-traitante dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire

04-mise à jour extrait de rôle (épuré ou calendrier) portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs » (épuré ou calendrier) ne dépasse pas 03 mois et en cours de validité le jour de l'ouverture

05- copie de statut de l'entreprise ou leurs modifications si trouvé

06- copie du Registre de commerce électronique +RIB+NIF+NIS

07- copie du Récépissé de dépôts des comptes sociaux 2024

08- Les bilans de l'entreprise pour les 5 dernières années 2020-2021-2022-2023-2024 visés par le comptable et le services les impôts ou attestation de chiffre d'affaire visé par le services les impôts c20

09- Mise à jour CNAS+CASNOS+ CACOBATPH en cours de validité le jour de l'ouverture

10- Les photocopies des cartes grises + les assurances +contrôle technique pour toutes les types des camions :–camion a benne- -camion-citerne-) ca doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant -Pour le matériel non roulant l'entreprise doit présenter un P.V comptable agrée ou P.V commissaire au compte ou PV de huissier de l'année en cours

11- Mise à jour CNAS + affiliation CNAS en cours de validité le jour de l'ouverture et les diplômes pour les cadres les ingénieurs et les technicien

12- Les attestations des projets réalisés justifiées par des Attestations de bonne exécution ou d'exécution et délivré par le maitre de l'ouvrage public

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE

01-Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire

02-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03-mémoire technique dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire

04- Planning prévisionnel des travaux et délai d'exécution dûment remplie et signée et caché et daté par le soumissionnaire

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE:

01-La lettre de soumission dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire.

02-Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire

03-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie et signée et daté et caché par le soumissionnaire

Les soumissionnaires doivent déposer leur offre **le 10ème** jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou les presses électroniques, A partir de 8h jusqu'à l'heure de l'ouverture.

LA DUREE DE PREPARATION DES OFFRES EST FIXEE A DIX (10) JOURS : L'ouverture des plis des offres **candidature, techniques et financières** se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à **11H00** au siège de la DEP cité administratif la verdure Batna et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister.

Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure.

Toute Offre parvenu en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

La durée de validité des offres est fixée à **(90+10)** jours à partir de la date d'ouverture des plis

Le Jeune Indépendant **du 16/04/2026 / ANEP 2616013574**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF*DAIRA DE HAMMAM GUERGOUR*COMMUNE DE DRAA-KEBILA
NIF : 098419075154517

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux disposition de la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 65 du décret présidentiel N 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics , le président de la commune de draa kebila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Et après l'ouverture des plais et jugement des offres le marché indique ci –dessous est provisoirement attribués provisoire pour réalisation des projets à travers le territoire communal selon les lots suivants :

Le projet	Enterprise	Montant l'offre en TTC (DA)	Montant Après correction en TTC (DA)	Point technique	Délais d'exécution	Critéres du choix
Lot n° 01 : Réparation et Revêtement de la route aith kebila lemroudj	infructueuse					
Lot n° 02 : Aménagement de la route aith salem à lemroudj première tranche	Guerouabi Abdeslam Entreprise De Travaux Bâtiment T C E N° FISCAL 184192220080114800000	1 580 320,00	1 580 320,00	30/60	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 03 : Aménagement et Réparation des routes des quartiers imekhloufene , ancien mosquée aouled bouhaddou , akhnak à assamar et haboune à aouled ali ben athmane	infructueuse					
Lot n° 04 : Aménagement et Réparation des routes des quartiers groupe hmena , tamalaht , thargua , ihemachene et tizi naith salah à aouled ali ben athmane	infructueuse					
Lot n° 05 : Aménagement de la route thighilte à zabacha	EURL ASSIL OUA ALAA LIL BINAA – ETB-TCE N° FISCAL 002116101751671	2 995 230,00	2 995 230,00	60/60	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 06 : Aménagement de la route groupe kerram et boulekbas à aoumert		3 195 983,00	3 195 983,00	31/60	90 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 07 : Aménagement de la route thakorabth à bouzelatene	Bentabet Youcef Entreprise De Travaux Construction Dans Ses Différents Etapes N° FISCAL 188190700031147	1 666 000,00	1 666 000,00	41/50	40 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 08 : Réparation et Aménagement de la route centre kelia première tranche	SNC FRERES BOUROUBA Travaux Publics & construction N° FISCAL : 000619008670776	2 034 900,00	2 034 900,00	55/60	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 09 : Aménagement de la route groupe haouchine à tizi oughelad	CHAABI Sofiane Entreprise De Travaux Publics & hydraulique N° FISCAL : 18019430018518700000	2 950 010,00	2 950 010,00	55/60	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 10 : Revêtement de la route quartier lemchata première tranche	infructueuse					
Lot n° 11 : Aménagement et Réparation et Revêtement de la route el hara ouada à adjissa et de la route aouled saidi	CHAABI FOUAD ETB Dans Ses Différents Etapes N° FISCAL 178195500067192000000	3 040 985,50	3 040 985,50	48/60	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 12 : Aménagement de la route ait salem à lemroudj deuxième tranche	EURL CHICOBAT Travaux BATIMENT N° FISCAL 000416096785895	1 858 780,00	1 858 780,00	40/60	59 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 13 : entretien de la route communal n° 172 à kerima	Abiza Slimane Entreprise De Travaux Bâtiment Dans Ses Différents Etapes N° FISCAL 174194201114167	685 678,00	685 678,00	32/50	30 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 14 : aménagement urbain de quartier lemchata à akarkar première tranche	Guemar Adel Entreprise De Travaux Construction Dans Ses Différents Etapes N° FISCAL 187193600061149	2 917 523,00	2 917 523,00	55/60	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 15 : aménagement et Réparation de la route aouled bouhaddou	SNC FRERES BOUROUBA Travaux Publics & construction N° FISCAL : 000619008670776	2 988 685,00	2 988 685,00	42/50	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 16 : Réparation et Revêtement de la route quartiers aith guermine à aouled ali ben athmane	infructueuse					
Lot n° 17 : Aménagement des routes groupe djeroudi et djenoune à aouled chiba et louta à aouled kebila	CHAABI Sofiane Entreprise De Travaux Publics & hydraulique N° FISCAL : 18019430018518700000	2 547 492,50	2 547 492,50	32/50	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée
Lot n° 18 : Aménagement et Réparation des routes : la mosquée , group amekrane , akham nesaid et el khathir , groupe berkane , group bouabizi , ighil issaleh et group abiza à tazouguert	infructueuse					
* Lot n° 19 : aménagement urbain a tazouguert tranche reliant depuis ifersane vers centre de village	Guemar Adel Entreprise De Travaux Construction Dans Ses Différents Etapes N° FISCAL 187193600061149	6 173 422,50	6 173 422,50	37/60	60 JOUR	Dossier complet Qualifiée

Conformément aux dispositions de la loi n 23/12 du 05/08/2023 qui fixant les règles générales relatives aux marches publics et l'article 82 décret présidentiel №15- 247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, les soumissionnaires intéressés de cet avis d'attribution provisoire du marché; sont invités pour se rapprocher à notre service, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis . Tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, contestant ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des recours du service contractant, dans un délai de dix (10) jours ; à compter de la première publication du présent avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public "BOMOP", ou les quotidiens nationaux et électroniques .

Le Jeune Indépendant **du 16/04/2026 / ANEP 2616013635**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SAIDA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° ...45../2026
NIF : 422024000020299

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Saida lance un Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour ***REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE type 02 N°02 AU NIVEAU DU SITE DES 3800 LPL + 2000 LLV NOUVEAU POLE DE AIN ZERGUA COMMUNE DE OULED KHALED , WILAYA DE SAIDA (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026) EN LOT UNIQUE***

- Il s'agit d'un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, conformément à **l'article 39** de la loi n° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics pour

Les capacités techniques qui sont exigées par le présent cahier des charges :

Capacité professionnelles : Entreprises titulaires de certificat de qualification et de classification professionnelle Catégorie **QUATRE (04)** ou plus en cours de validité en bâtiment comme activité principale.

-Références professionnelles : Avoir réalisé au moins un projet dans le domaine de bâtiment (Logement ou équipement public) délivrée par un maitre d'ouvrage public durant les DIX (10) dernières années y compris l'année en cour **–PROJET CATEGORIE « A »**

Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
Projet ≤50 logts	Equipement de cat «A».

OU ATESSTATION DE BONNE EXECUTION PORTANTE LE MONTANT EGAL OU SUPERIEUR DE 90.000.000.00 DA

-Capacités financières : Ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernière années **(2023-2024-2025)** supérieur ou égale à **70. 000 000,00DA** justifié par le **C20** délivré par les services des impôts.

- Intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Saida. Sise à la cité **SALAM II SAIDA.**
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

a)- La première enveloppe contenant le dossier de candidature et comprenant les pièces suivantes :

- La déclaration de candidature
- La déclaration de probité
- La liste des moyens humains et d'encadrement (quantitativement et qualitativement) appuyée de l'état des effectifs déclarés à la CNAS
- La liste des moyens matériels, appuyée de toutes pièces justificatives (cartes grises, factures, et copie d'assurance etc.....)
- La liste des références professionnelles ; (dument justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages)
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle des entreprises, requise pour les travaux objet de l'appel d'offres
- Statut de l'entreprise
- Une copie des bilans fiscaux positifs des trois derniers exercices, dûment visés par les services des impôts de l'année **2022-2023-2024;**
- Le planning de réalisation prévisionnel du projet

Les documents à fournir doivent être valides le jour de l'ouverture des plis

b)- La deuxième enveloppe de l'offre technique:

Comprenant les pièces suivantes :

- Cahier des charges rempli et signer et cacheter
- Une déclaration à souscrire (dûment signée)
- Un mémoire technique justificatif

c)- La troisième enveloppe contenant l'offre financière comprenant les pièces suivantes :

- La lettre de soumission (dûment signée)
- Le bordereau des prix unitaires (dûment signé)
- Le devis quantitatif et estimatif (dûment signé)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature », « offre technique » ET « offre financière », selon le cas les documents justifiant les informations contenus dans la déclaration de candidature sans exigé uniquement de l'attributaire du marché publics, qui Doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours a compté de la date de ca saisine, en toutes d'état de cause avant la publication de l'Avis d'Attribution provisoire du marché. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres N...../2026

REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE type 02 N°02 AU NIVEAU DU SITE DES 3800 LPL + 2000 LLV NOUVEAU POLE DE AIN ZERGUA COMMUNE DE OULED KHALED , WILAYA DE SAIDA (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)EN LOT UNIQUE

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant **trois (03) mois** augmenté de la durée de préparation des offres. Le délai de préparation des offres est fixé à **10ème jours** à compter de la date de la première parution

L'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres **à 12h00**

IL est porté à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera le même jour **à 12h**15 à la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Saida et à laquelle elles sont cordialement invitées à y assister.

Le Jeune Indépendant **du 16/04/2026 / ANEP 2631006919**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

MINISTERE DE L'HABITAT & L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITTOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
D'EL BAYADH

وزارة السكن و العمران و المدينة
و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية البيض

N° : 23/DG/OPGI/2026

1 ERE MISE EN DEMEURE
Pour
Le Gérant de l'entreprise : **HAMICCI BOUBAKEUR Samir**

- Conformément aux dispositions du Décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, modifié et complété, portant réglementations des marchés publics. Notamment son article 112.
- Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 28/03/2011, fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.

Cette 1ère Mise en Demeure est infligée à l'entreprise désignée sous dessus :

Service Contractant : **Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'El Bayadh**
Adresse : B.P 171 Route Aflou EL Bayadh pos N 22

Partenaire Cocontractant : Entreprise **HAMICCI BOUBAKEUR Samir**
Adresse Cité BE NZERGA CHIDB EDDOUR 12802033 SOBHA CHLEF

Références du marché :

Marché : N°20/2025 approuvé en date du 09/03/2025, entre :
Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'El Bayadh
ET
Entreprise de : HAMICCI BOUBAKEUR Samir

Concernant la réalisation de : 100/620/1000 logements en TCE Programme 2024
EL BAYADH .

Objet de la 1ère Mise en Demeure :
1- Vu le rapport Bureau d'Etude concernant l'avancement des travaux
2- Non respect des clauses contractuelles notamment le dépassement des Délais.
3-Non respect dU planning de réalisation.

Termes Accordées (délai d'exécution de l'objet de la mise en demeure) :

1-Reprendre les travaux de réalisation du projet dans un délai qui ne dépasse pas les 48 Heures
2-Renforcer le chantier en moyens humains, matériels et approvisionnement
3-Mettre les moyens nécessaires à l'effet de rattraper le retard constaté .

Sanctions prévues en cas de refus d'exécution :

Dans le cas de votre manquement aux termes accordés, des sanctions seront prises à l'encontre de votre entreprise et notamment :
1-Application de la pénalité de retards conformément aux clauses du marché.
2-Résiliation au tords du marché (Unilatérale).
3-Poursuite pour réparation des préjudices constatés pour non respect des clauses contractuelles.

Le Jeune Indépendant **du 16/04/2026 / ANEP 2631006877**

Google Maps devient de plus en plus difficile d'accès à cause des règles européennes, le géant dit "stop"



Le Digital Markets Act européen, taillé pour protéger les consommateurs, cristallise les critiques, notamment chez Google, qui déplore un accès devenu plus compliqué à Google Maps.

L'Europe voulait dompter les géants du numérique avec son DMA, le Digital Markets Act, mais les premiers retours ne sont pas ceux espérés. Selon une étude du groupe de réflexion ITIF, publiée en début de semaine, l'ambitieuse régulation pourrait bien se retourner contre ses bénéficiaires supposés et même freiner l'innovation, comme le redoute Google. Les critiques s'accumulent et pointent désormais un décalage entre les intentions et la réalité sur le terrain du point de vue utilisateur.

Google Maps devient un labyrinthe de clics pour les utilisateurs européens

Vous vous en êtes sans doute aperçu, le clic direct vers Google Maps lorsque vous avez généré une recherche sur un magasin, un restaurant ou tout autre lieu n'est plus possible, sauf à avoir un raccourci direct vers Google Maps et à entrer le lieu dans la barre de recherche de l'outil de cartogrpahie.

Plus particulièrement, depuis l'application du DMA, les Européens doivent désormais naviguer par des agrégateurs, ce qui multiplie les étapes pour accéder à leur destination. William Echikson, analyste au Centre d'analyse politique européenne (CEPA), témoigne depuis Bruxelles de cette complexification frustrante du quotidien numérique.

Cette règle anti-préférence, pensée pour favoriser la concurrence, créerait paradoxalement l'effet inverse. Les utilisateurs se retrouvent piégés dans un labyrinthe de clics supplémentaires. Jessica Stegrud, ancienne députée européenne, dénonce même un « mastodonte bureaucratique » fait d'obstacles inutiles.

Google prévient d'ailleurs ce mardi 1er juillet les régulateurs anti-concurrentiels de l'Union européenne des risques que fait peser le DMA sur l'innovation dans la zone. « Nous restons sincèrement préoccupés par les conséquences concrètes du DMA, qui conduisent à des produits et des expériences en ligne de moins bonne qualité pour les Européens », dit la firme de Mountain View. On rappelle que le DMA menace de sanction (une amende de 10% du chiffre d'affaires annuel mondial) toute entreprise qui ne respecterait pas ses règles.

Comment l'Europe devient citoyenne de seconde zone dans le numérique

L'interopérabilité obligatoire inquiète aussi l'ITIF et ses membres, dont Google fait partie. Leur crainte ? Une menace pour la sécurité. Apple, représentée au conseil d'administration du groupe de réflexion, doit désormais exposer des composants système sensibles comme le contenu des notifications et l'historique Wi-Fi aux développeurs tiers. Jenny Blessing et Ross Anderson, chercheurs à l'Université de Cambridge, avertissent que l'interopérabilité obligatoire « augmente considérablement la surface d'attaque à tous les niveaux », ce qui compromet les protections actuelles des utilisateurs.

Autre exemple brandi par l'ITIF et qui concerne aussi la firme de Cupertino, Apple Intelligence. L'IA d'Apple a débarqué aux États-Unis en juin 2024, mais les Européens ont dû patienter près d'un an, jusqu'en avril 2025, pour en profiter. Un retard imputable aux contraintes du DMA, selon Apple. Meta a aussi retardé Threads de cinq mois en Europe pour des raisons similaires. Un surplus de règles ferait donc de l'Europe une citoyenne de seconde zone dans l'économie numérique mondiale ?

Le paradoxe frappe aussi les PME, que le DMA est censé protéger. Henrique Schneider, ancien économiste en chef de la Fédération suisse des PME, alerte à son tour : « Tout comme le RGPD a profité aux grandes entreprises tech et nui aux autres, le DMA crée des coûts réglementaires supplémentaires qui érigent des barrières à l'entrée. » Il est vrai que les start-up européennes peinent déjà à rivaliser avec leurs homologues américaines ou chinoises.

L'étude évoque enfin des pertes potentielles de 114 milliards d'euros pour les secteurs de services européens, qui seraient comparables à une baisse de productivité de 1 122 euros par travailleur. Ces chiffres questionnent forcément sur l'équilibre toujours diablement compliqué à trouver entre protection réglementaire et compétitivité économique. Le message envoyé par l'ITIF, c'est que l'Europe risque de s'isoler en voulant trop contrôler son marché.

Cloudflare met fin au pillage gratuit des contenus internet par l'intelligence artificielle

L'ENTREPRISE Cloudflare pourrait bien radicalement changer la donne, en devenant le premier fournisseur d'infrastructure internet à bloquer par défaut les robots d'exploration IA non autorisés. Elle veut ainsi redonner le contrôle aux créateurs de contenu.

Depuis ce mardi 1er juillet 2025, chaque nouveau domaine hébergé par Cloudflare sera configuré par défaut pour refuser l'accès aux robots d'exploration IA.

Cette initiative marque une rupture avec le modèle actuel où l'intelligence artificielle pille, aspire gratuitement les contenus web. Pour les créateurs de tous types, cela signifie la possibilité d'enfin décider qui accède à leur propriété intellectuelle.

Cloudflare stoppe l'exploration IA sauvage du web

Cela fait des années que les robots d'exploration de l'intelligence artificielle aspirent le contenu web sans demander l'autorisation. Cette pratique vampirise littéralement les créateurs, qui voient leur travail utilisé gratuitement pour entraîner des modèles IA. Car contrairement aux moteurs de recherche traditionnels qui redirigent du trafic, l'IA génère des réponses directes sans jamais renvoyer vers les sources originales, en tout cas pas directement.

La révolution commence aujourd'hui avec un changement de paradigme radical orchestré par Cloudflare, qui gère pourtant 20% du trafic mondial. L'acteur américain est clair : chaque nouveau domaine sera désormais configuré par défaut pour bloquer l'accès aux robots IA non autorisés. Les propriétaires de sites devront explicitement donner leur accord s'ils souhaitent que l'IA accède à leur contenu. Plus d'un million de clients Cloudflare ont déjà adopté cette protection depuis septembre dernier, quand l'option de blocage en un clic fut lancée. Pour l'entreprise, l'adhésion massive du dispositif conforme l'urgence ressentie par les créateurs face au développement effréné de l'IA générative. Matthew Prince, le PDG de Cloudflare, évoque d'ailleurs l'idée de « préserver l'avenir d'un Internet libre et dynamique ».

Les géants des médias s'unissent autour de Clouflare contre le pillage par l'intelligence artificielle des contenus internet

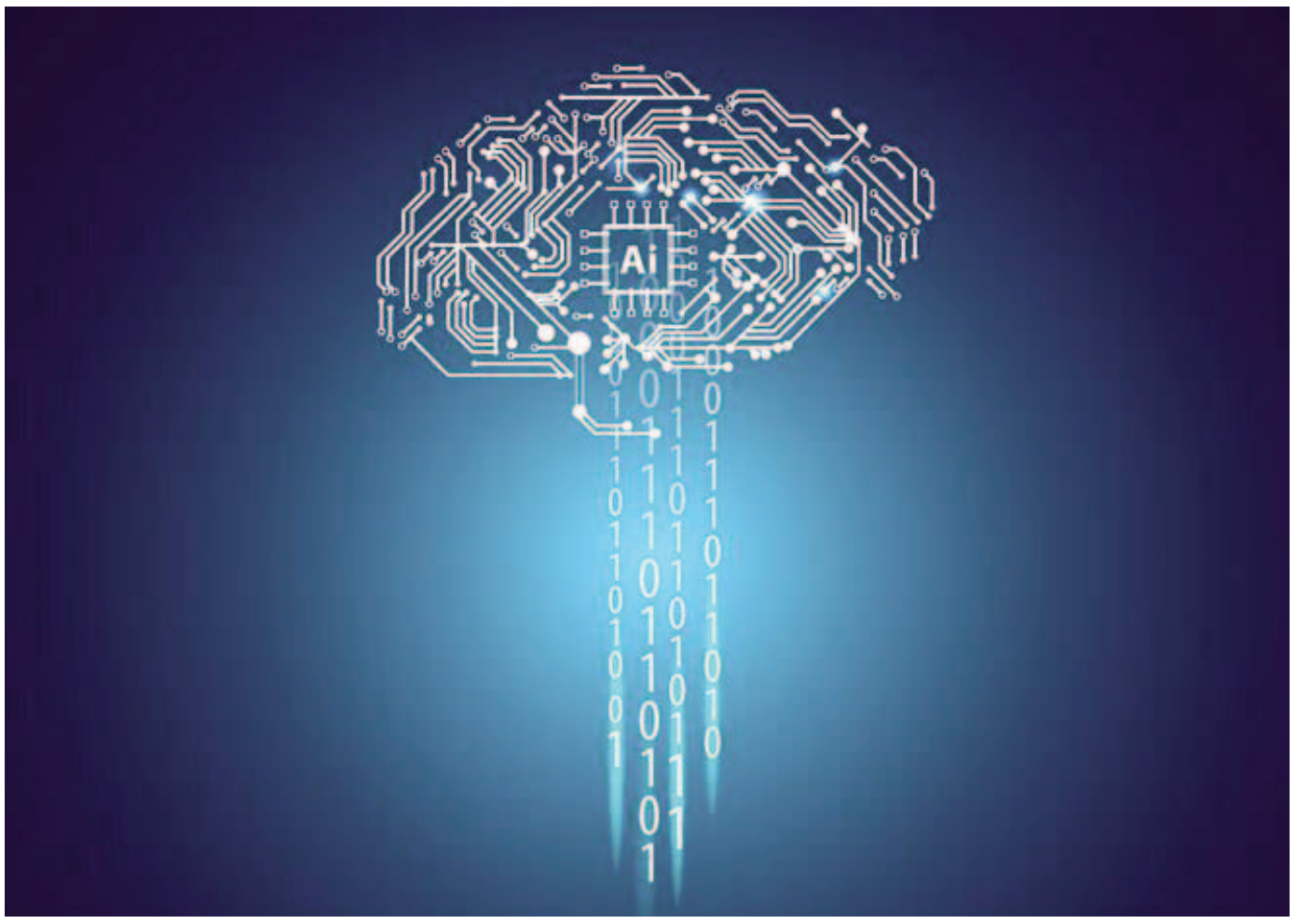
Cloudflare a réussi à rassembler tout un écosystème de partenaires allant de Condé Nast à Universal Music Group, en passant par The Associated Press, Reddit, Pinterest et TIME. Ces géants des médias refusent désormais de servir de garde-manger gratuit aux développeurs d'IA en quête de données d'entraînement.

Roger Lynch, PDG de Condé Nast (Vogue, Vanity Fair, GQ etc.), parle d'une approche qui « ouvre la porte à un climat d'innovation soutenable reposant sur l'autorisation et le partenariat ». Si tout se passe bien, les éditeurs peuvent enfin reprendre le contrôle de leur propriété intellectuelle et négocier des accords équitables avec les entreprises d'IA, comme OpenAI pour la plus connue mais il en existe tant d'autres, qui exploitaient jusqu'alors leur contenu gratuitement.

Le parc technologique de Cloudflare permet d'identifier avec précision les robots d'exploration, le tout grâce à ses solutions de gestion des bots, réputées pour être parmi les plus avancées au monde. L'entreprise développe aussi de nouveaux protocoles d'authentification, dans le but de créer un écosystème plus transparent, où les bots devront révéler leur identité et leurs intentions.

L'IA gagne en puissance, mais ses hallucinations empirent

Une nouvelle vague de systèmes IA, dits de « raisonnement automatisé », produisent de plus en plus souvent des informations erronées. Même les entreprises d'IA ne savent pas pourquoi.



Le mois dernier, un robot d'intelligence artificielle au soutien technique de Cursor – un outil destiné aux programmeurs informatiques – a alerté ses clients d'un changement dans la politique de l'entreprise : ils n'étaient plus autorisés à utiliser Cursor sur plus d'un ordinateur.

Des messages furieux ont fusé dans les forums internet. Certains ont résilié leur compte Cursor. Certains se sont encore plus fâchés quand les excuses sont arrivées : le robot IA avait inventé de toutes pièces le changement de politique.

« La politique est inchangée. Vous êtes bien sûr libres d'utiliser Cursor sur plusieurs machines », a écrit sur Reddit Michael Truell, PDG et cofondateur de l'entreprise. « Malheureusement, c'est une réponse incorrecte d'un robot d'assistance IA. »

Deux ans après l'arrivée de ChatGPT, les entreprises technologiques, les employés de bureau et les particuliers utilisent les robots d'IA pour des tâches de plus en plus variées. Mais il n'existe toujours aucune garantie de l'exactitude des informations obtenues.

« SYSTÈMES DE RAISONNEMENT »

Les technologies les plus récentes et puissantes, appelées « systèmes de raisonnement » – d'OpenAI, Google et DeepSeek, entre autres – génèrent plus d'erreurs. Elles sont bien meilleures en mathématiques, mais leur maîtrise des faits est moindre. On ne sait pas exactement pourquoi.

Ces robots d'IA sont basés sur des systèmes mathématiques qui apprennent en analysant une pléthore de données numériques. Ils n'ont pas la capacité de distinguer le vrai du faux. Parfois, ils inventent : un phénomène IA appelé « hallucinations ». Lors d'un test, le taux d'hallucinations des nouveaux systèmes d'IA atteignait 79 %.

La meilleure réponse est devinée grâce à des probabilités mathématiques, pas par un ensemble strict de règles définies par des humains. Alors l'IA commet des erreurs.

« Malgré tous nos efforts, il y aura toujours des hallucinations, ça ne s'en ira jamais », estime Amr Awadallah, un ancien cadre de Google, qui a fondé Vectara, une jeune pousse qui développe des outils d'IA pour entreprises.

Cette réalité soulève depuis longtemps des inquiétudes quant à la fiabilité de ces systèmes. Ils sont utiles pour rédiger des travaux universitaires, synthétiser des documents administratifs ou générer du code informatique, mais leurs erreurs posent problème.

Les robots de l'IA liés à Google, Bing et d'autres moteurs de recherche génèrent parfois des résultats ridiculement inexacts. Vous cherchez un bon marathon sur la côte Ouest ? « Il y en a un bon à Philadelphie. » La meilleure source de glucides ? « Viande, produits laitiers et œufs. » Vous demandez combien il y a de foyers dans l'Illinois ? Ils pourraient citer une source qui ne contient pas cette information.

Ces hallucinations ne sont pas un problème majeur pour tout le monde, mais c'en est un si on utilise cette technologie en droit, en médecine ou avec des données commerciales importantes.

OKAHU, AU CAS OÙ

« On passe beaucoup de temps à trier le vrai du faux », explique Pratik Verma, cofondateur et PDG d'Okahu, une entreprise qui aide les entreprises à gérer le problème des hallucinations. « Ne pas gérer ces erreurs revient à éliminer la valeur des systèmes d'IA, qui sont censés automatiser ces tâches pour vous. »

Sollicités pour cet article, Cursor et M. Truell n'ont pas répondu.

Depuis 2023, OpenAI, Google et leurs pairs ont amélioré leur IA et réduit la fréquence de ces erreurs. Mais avec l'arrivée des systèmes de raisonnement, les erreurs augmentent. Selon les tests d'OpenAI, ses derniers systèmes font plus d'hallucinations que son système précédent.

DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES

Son système le plus puissant, o3, hallucine 33 % du temps lors du test de référence PersonQA d'OpenAI (une série de questions sur des personnalités publiques). C'est deux fois plus que o1, le précédent système de raisonnement d'OpenAI. Le nouveau système o4-mini a un taux d'hallucination encore plus élevé : 48 %.

Soumis à un autre test, SimpleQA (des questions plus générales), o3 et o4-mini ont eu des taux d'hallucination de 51 % et 79 % ; la version o1 s'en tirait moins mal, à 44 %. Dans une étude détaillant les tests, OpenAI conclut qu'il faut plus de recherches pour expliquer ce problème.

Comme les systèmes d'IA traitent des quantités de données plus grandes que ce que l'esprit humain peut appréhender, les ingénieurs ont du mal à comprendre leur comportement fautif.

Selon des tests indépendants, les taux d'hallucination sont aussi en hausse dans les modèles de raisonnement de Google, DeepSeek et autres sociétés d'IA.

Depuis la fin de 2023, la société de M. Awadallah, Vectara, suit le taux d'erreur des robots conversationnels d'IA. Elle leur demande d'effectuer une tâche simple et facilement vérifiable : résumer des articles sur l'actualité. Même dans ce cas, les robots inventent : selon les premières estimations de Vectara, la fréquence d'informations inventées oscillait entre 3 % et 27 %.

« APPRENTISSAGE PAR RENFORCEMENT »

Durant les 18 mois suivants, OpenAI et Google ont abaissé ces chiffres à 1 % ou 2 %. D'autres, comme Anthropic, de San Francisco, à autour de 4 %. Mais avec les systèmes de raisonnement, le même test révèle des hausses. Celui de DeepSeek, R1, hallucine 14,3 % du temps et o3, d'OpenAI, est à 6,8 %.

Pendant des années, les entreprises d'IA ont utilisé une méthode simple : plus on empilait de données internet dans les systèmes d'IA, plus ils étaient performants. Mais une fois avalée la quasi-totalité des textes en anglais sur l'internet, il a fallu trouver un nouveau moyen d'améliorer l'IA.

Ces entreprises s'appuient donc davantage sur l'« apprentissage par renforcement ». Grâce à cette technique, un système peut apprendre un comportement par essais et erreurs. Cela fonctionne bien dans certains domaines, comme les mathématiques et la programmation informatique. Mais c'est insuffisant dans d'autres domaines.

« La façon dont ces systèmes sont entraînés les amène à se concentrer sur une tâche et à en oublier d'autres », explique Laura Perez-Beltrachini, chercheuse à l'université d'Édimbourg, qui fait partie d'une équipe étudiant de près le problème des hallucinations.

Cryptomonnaies La plateforme Coinbase affectée par un piratage



(SAN FRANCISCO) Coinbase, la première plateforme d'échanges de cryptomonnaies des États-Unis, a annoncé jeudi qu'un récent piratage allait lui coûter jusqu'à 400 millions de dollars pour rembourser ses clients qui ont perdu des fonds. L'entreprise a indiqué dans un communiqué avoir été contactée par des pirates informatiques ayant eu accès à des données d'utilisateurs.

Le groupe de pirates a demandé 20 millions de dollars à Coinbase pour garder le silence, mais la société dit avoir refusé de payer et promis de rembourser toutes les personnes qui ont été escroquées.

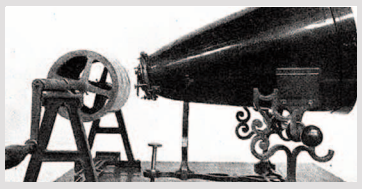
Dans un document déposé auprès du gendarme boursier américain, la SEC, la plateforme a estimé les coûts entre « 180 et 400 millions de dollars ».

Mais l'examen « plus approfondi des pertes potentielles, des demandes d'indemnisation et des recouvrements éventuels pourraient augmenter ou diminuer cette estimation de manière significative », a-t-elle précisé.Son action perdait 6,5 % à 14 h (heure de l'Est) à la Bourse de New York. Coinbase a expliqué que les cybercriminels avaient « soudoyé un groupe d'agents de son service client », basés à l'étranger. « Ces initiés ont abusé de leur accès aux systèmes d'assistance à la clientèle pour voler les données des comptes d'un petit sous-ensemble de clients » et les inciter à leur envoyer des fonds, a détaillé l'entreprise.

Elle a précisé qu'ils n'ont pas eu accès aux mots de passe et clés privées, et que le vol de données a affecté moins d'1 % des utilisateurs.

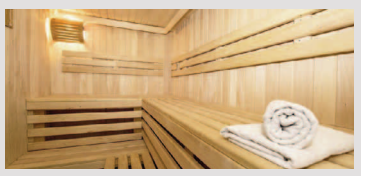
« Nous créons un fonds de récompense de 20 millions de dollars pour toute information permettant l'arrestation et la condamnation des criminels responsables de cette attaque », a-t-elle encore mentionné.

Le premier son enregistré de l'histoire fut la chanson « Au clair de la lune » !



La célèbre chanson française « Au clair de la lune » fut enregistrée le 9 avril 1860 par Édouard-Léon Scott de Martinville avec un phonautographe, le premier dispositif qui pouvait enregistrer des sons réels sous forme d'ondes sonores modulées par un stylet vibrant sur papier.
Cet enregistrement a été lu comme un son pour la première fois en 2008 grâce à la numérisation et l'utilisation de logiciels de conversion qui ont graphiquement codé le son dans un fichier audio numérique.

99% des Finlandais prennent un sauna au moins une fois par semaine !



Le sauna, connu pour ces vertus sur le corps humaine, est pratiqué dans toute la Finlande depuis des milliers d'années. Aujourd'hui, la Finlande compte 5,5 millions d'habitants et 3,3 millions de saunas.
En Finlande, le mode de vie a tendance à tourner autour du sauna. On le trouve dans les maisons, les bureaux, les centres sportifs, les usines, les hôtels et même dans les mines. Selon les statistiques, 99% des Finlandais en prennent au moins un par semaine.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Le courrier, c'est terminé: ce pays est le premier au monde à mettre fin à son système postal



On ne le remarque même plus mais elles sont toujours là. De grandes boîtes destinées au courrier, de couleurs variées selon les pays, mais d'un beau rouge vif dans notre pays, comme d'ailleurs au Danemark. Mais dans le royaume nordique, c'est terminé: à partir de jeudi, les Danois seront les premiers à ne plus du tout pouvoir envoyer de courrier via un système public.

Le Danemark est le premier pays au monde à ratifier la fin de l'obligation du service postal universel. Non pas que beaucoup s'en rendront compte, car dans ce pays comme ailleurs, l'habitude de s'écrire sur du papier a pratiquement disparu. Le service postal danois a distribué 90 % de lettres en moins en 2024 qu'en 2000, détaille CNN. Ce qui est énorme, car le volume de distribution aux États-Unis, par exemple, n'a diminué "que" de 50 %.

Des boites rouges mises en vente

Il faut dire que le Danemark est l'un des pays les plus numérisés au monde. Au-delà des lettres privées, les courriers administratifs ont également quasiment disparu, avec plusieurs portails en ligne mis en place par les diverses institutions publiques du royaume.
"Presque tous les Danois sont entièrement passés au numérique, ce qui signifie que les lettres physiques ne remplissent plus la même fonction qu'auparavant", confirme auprès du média américain Andreas Brethvad, porte-parole de PostNord, l'entreprise binationale suédo-danoise qui gérait la distribution du courrier. "La plupart des communications arrivent désormais dans nos boîtes aux lettres électroniques, et la réalité actuelle est que le commerce électronique et le marché des colis l'emportent largement sur le courrier traditionnel."
Depuis juin, PostNord procède au retrait des 1.500 boîtes aux lettres disséminées à travers le Danemark.
Les dernières devraient être dévissées cette semaine.
Ce qui ne manque pas de susciter des réactions nostalgiques.
Lorsqu'elles ont été mises en vente au profit d'œuvres caritatives le 10 décembre dernier, nombreux étaient les Danois qui ont voulu en acheter une.
Celles-ci coûtaient entre 1.500 et 2.000 couronnes danoises selon leur état d'usure, soit entre 200 et 267 euros.

La poste, essentielle pour 2,6 milliards de personnes

PostNord continuera toutefois à livrer des colis, tandis que les courriers, nationaux comme internationaux, devront désormais être déposés dans des magasins disposant de kiosques de la firme privée DAO.
Cette suppression du service postal public a entraîné la disparition d'environ 1.500 emplois dans le pays.
Si la situation danoise semblera familière en Europe, elle tient pourtant de l'exception à l'échelle mondiale. Selon l'Union postale universelle, affiliée à l'ONU, près de 2,6 milliards de personnes sur notre planète ne disposent pas d'une connectivité suffisante pour se passer de services postaux.

Google va-t-il devoir se séparer de son navigateur Internet Chrome ?

Le géant américain, reconnu coupable de monopole sur le marché de la recherche en ligne, plaide contre la cession forcée de son navigateur en ligne

LE GÉANT américain joue gros. Google a plaidé vendredi contre la cession de son navigateur Internet Chrome, recommandée par le gouvernement américain à un juge fédéral chargé de déterminer la peine appliquée au groupe, reconnu coupable de monopole sur le marché de la recherche en ligne.

Après trois semaines de débats achevés début mai, l'audience de vendredi a été consacrée aux plaidoiries, avant la décision du juge, attendue d'ici au mois d'août.

« Un Chrome scindé ne serait que l'ombre de ce qu'il est aujourd'hui »

Le ministère américain de la Justice réclame la cession du navigateur Chrome par Google ainsi que l'interdiction de passer des accords d'exclusivité avec des fabricants de smartphones pour installer son moteur de recherche par défaut. Il demande aussi que le géant technologique soit contraint de partager les données qu'il utilise pour produire les résultats de recherches sur son moteur.



Deux passagers à plumes retardent le décollage : « Je crois qu'il y a des pigeons dans l'avion »



DES PASSAGERS de Delta Airlines ont vécu une drôle de mésaventure samedi 24 mai 2025 à l'aéroport de Minneapolis-Saint Paul (États-Unis) : deux pigeons se sont introduits à bord d'un avion et ont provoqué panique et retard…Scène improbable samedi soir dernier à bord d'un vol de la compagnie Delta Airlines à destination du Wisconsin (États-Unis) : deux pigeons ont semé la pagaille à bord,forçant l'avion à retourner à la porte d'embarquement avant le décollage, rapporte le New York Post.

Panique à bord
Des images tournées par des passagers montrent l'un des oiseaux voler dans la cabine. De quoi provoquer une petite pagaille à bord. « Le pilote a pris la parole et dit : "Mesdames et messieurs, nous avons une situation avec un animal sauvage dans l'avion" » a raconté un passager. D'après lui, tout semblait normal à l'embarquement. Mais quelques minutes plus tard, il a entendu une passagère signaler à une hôtesse : « Je crois qu'il y a un pigeon dans l'avion. » Un premier, visiblement plus discret, s'était caché sous un siège. Il a été calmement récupéré par un bagagiste. Mais le second, repéré alors que l'appareil roulait vers la piste, a soudain pris son envol, déclenchant la zizanie dans l'appareil. « La femme à côté de moi était complètement paniquée. Elle m'a dit : "Je vais avoir besoin d'un verre de vin" » a poursuivi le voyageur.

L'Afrique de l'Ouest, de victime de l'exploitation marine à protectrice des océans?

Avec l'entrée en vigueur du traité historique des Nations unies pour la protection de la haute mer en janvier, l'Afrique de l'Ouest pourrait s'imposer comme une actrice majeure de la protection des océans, à condition de surpasser certains défis locaux.



Le 17 janvier 2026, un traité historique de protection des océans est entré en vigueur. Ratifié par 81 pays, l'accord des Nations unies sur la haute mer (ou BBNJ pour "Biodiversity Beyond National Jurisdiction") permet la création d'aires marines protégées en haute mer.
Bien qu'elle représente 43% de la surface de la Terre, la haute mer, qui s'étend au-delà des eaux territoriales et des zones économiques exclusives (ZEE) de chaque État, était jusqu'alors cruellement sous-protégée: surpêche, destruction des écosystèmes, pollution marine, mise en place de projets de deep-sea mining etc...
L'entrée en vigueur de ce traité est une première étape pour atteindre l'objectif fixé par les Nations en 2022, de protéger durablement 30% des écosystèmes marins et terrestres d'ici 2030. Et l'Afrique de l'Ouest pourrait jouer un rôle de premier rang pour relever ce défi de taille.

"L'AFRIQUE EST PRÊTE"

"L'Afrique est prête", écrivait Sikeade Oluwakemi Egbuwalo, diplomate figure de proue au Nigeria dans la lutte pour le climat, au lendemain de l'entrée en vigueur de l'accord de protection des Nations unies sur la haute mer.
En appelant les autres nations à suivre l'exemple du Nigeria, elle rappelait alors les termes d'un vaste projet d'aire marine protégée de 200 000 km2 dans l'océan Atlantique, porté par les pays membres de l'"Economic Community of West African States" (Ecowas).
La mise en place de cette aire permettrait de protéger des écosystèmes riches en biodiversité marine (dauphins, thons, mangroves, corail entre autres), qui s'étendent depuis le Sénégal et l'archipel du Cap-Vert, jusqu'au large du Nigeria et de Sao Tomé-et-Principe.
Comme le rappelle le journaliste Mustapha Manneh sur le site d'information Dialogue Earth, depuis des décennies, l'Afrique de l'Ouest s'efforce de lutter contre les risques liés à la dégradation des océans (érosion côtière, inondation, cyclones), mais aussi contre la surpêche et la pêche illégale, pratiquée par des navires locaux, mais également étrangers, notamment chinois.
D'après les chiffres de Le Monde, les eaux prospères de l'Afrique de l'Ouest connaissent un taux de surexploitation des stocks de poisson de 50%, l'un des plus élevés du monde.
De plus, près de 20% des poissons pêchés illégalement dans le monde proviennent des eaux de six pays ouest-africains: Cap-Vert, Guinée, Mauritanie, Guinée-Bissau, Sénégal et Sierra Leone.
"Une poignée d'acteurs étrangers dominent nos mers, c'est une injustice qui existe depuis longtemps et ce traité nous donne une chance de rétablir la balance", s'exprime Madame Egbuwalo.

MOBILISATION

"L'Afrique n'a pas besoin de permission pour diriger [un] effort global [de protection des océans]" écrivait l'année dernière le président du Libéria, Joseph Nyuma Boakai. "Le groupe africain, un bloc de 54 nations, a été une voix prééminente dans les négociations [du traité BBNJ]" ajoutait-il. Sur les 87 pays ayant ratifié ce traité historique, 17 sont africains, et 17 autres pays du continent l'ont uniquement signé (une étape moins engageante).

"Nous comprenons que la souffrance des océans n'est pas le problème d'un seul pays, et qu'aucun pays ne peut le résoudre seul", indique Joseph Nyuma Boakai.

Si depuis des années, l'Afrique du Sud s'est imposée en leader de la conservation des océans, notamment grâce à ses ressources navales et ses investissements dans la science, les pays d'Afrique de l'Ouest émergent peu à peu comme des acteurs importants dans le domaine.
En décembre 2024, Monrovia a accueilli une conférence internationale sur la pêche dans le golfe de Guinée. Le président Boakai avait alors appelé à plus de collaboration entre les pays de la région pour lutter contre la pêche illégale, la pollution marine et les conséquences du changement climatique.
Autre exemple; le Ghana (qui fait partie des pays qui soutiennent le projet d'aire marine protégée en haute mer de l'Afrique de l'Ouest) a annoncé la création de sa première aire marine protégée dans ses eaux territoriales en juin 2025.

Toutefois, les pays d'Afrique de l'Ouest peinent à protéger leur biodiversité marine au niveau local et à affirmer leur souveraineté en mer face à des acteurs historiques plus puissants comme l'Europe et la Chine.

LES STIGMATES DE SIÈCLES D'INJUSTICES

Comme le souligne Ifesinachi Okafor-Yarwood, experte de la gouvernance maritime de l'Afrique, l'entrée en vigueur du traité BBNJ est un pas en avant pour la conservation des océans. Toutefois il ne suffira pas à lui seul à déconstruire des siècles d'accès inégal aux ressources qui ont entravé la capacité des nations africaines à exploiter et protéger elles-mêmes leurs océans.
De nombreuses institutions africaines manquent de financements stables, de navires, d'équipements en haute mer et d'infrastructures pour collecter des données, alors même que leurs régions sont centrales pour le transport maritime mondial, la pêche et les industries émergentes comme l'exploitation des fonds marins" , selon Ifesinachi Okafor-Yarwood.
De nombreuses aires marines protégées nationales en Afrique de l'Ouest souffrent déjà de ces manques de financement, qui se répercutent sur la surveillance, la sensibilisation et la consultation des populations vivant dans les aires marines protégées.
En Mauritanie, le parc national du banc d'Arguin, point de rencontre entre l'Atlantique et le Sahara, est doublement protégé par son statut d'aire marine protégée et son entrée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1989.
Toutefois, la pêche aux requins, officiellement interdite, est toujours pratiquée par les habitants du parc, traduisant un manque d'investissement qui conduit à une opposition entre les enjeux environnementaux et la survie de certaines communautés locales, pour qui la pêche est la seule source de nourriture et de revenus.
On peut également citer l'archipel des Bijagós, au large de la Guinée-Bissau. Un chapelet d'îles qui abrite plusieurs aires marines protégées riches en biodiversité, principalement dépendantes de financements étrangers.
L'Afrique de l'Ouest peut saisir sa chance
Protéger la haute mer est une chance de changer la donne en Afrique de l'Ouest, explique Madame Okafor-Yarwood, mais seulement si cette protection est mise en œuvre efficacement.
Sans un soutien accru aux acteurs locaux de la protection des océans, "les efforts pour freiner la pêche [illégale] seront sapés, l'accès aux ressources marines restera inégal et les institutions africaines continueront d'être reléguées au second plan dans les discussions internationales" craint la chercheuse.
"En bref, cela reproduira juste les injustices liées à l'océan à une plus grande échelle", résume Mustapha Manneh dans les colonnes de Dialogue Earth.
Mais ce traité pourrait aussi être le début d'une nouvelle ère.
"La mise en place [d'une aire marine protégée en haute mer au large de l'Afrique de l'Ouest], créera des emplois pour les locaux, qui pourront récupérer la main sur la gestion de leur environnement" espère Ifesinachi Okafor-Yarwood, avant de rappeler que ces pays "se battent pour la survie de leur peuple et de leurs moyens de subsistance".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Mémoire : définition, rôle, fonctionnement, troubles

Apprendre, retenir et restituer sont les fonctions de la mémoire. Elle définit notamment notre personnalité. Définition, rôle, types et troubles associés



BIEN-ÊTRE

La mémoire est un processus biologique à l'origine de notre capacité à assimiler, se souvenir et restituer une information. L'hippocampe est une structure primordiale pour le fonctionnement de la mémoire dans le cerveau. Il existe plusieurs "types" de mémoire qui fonctionnent selon un processus en trois étapes. "Des troubles de la mémoire peuvent survenir progressivement ou brutalement" le neurologue et secrétaire général de la Fédération Française de Neurologie (FFN). Quel est le rôle de la mémoire ? Quelles sont les maladies associées à la mémoire ? Comment renforcer sa mémoire ?

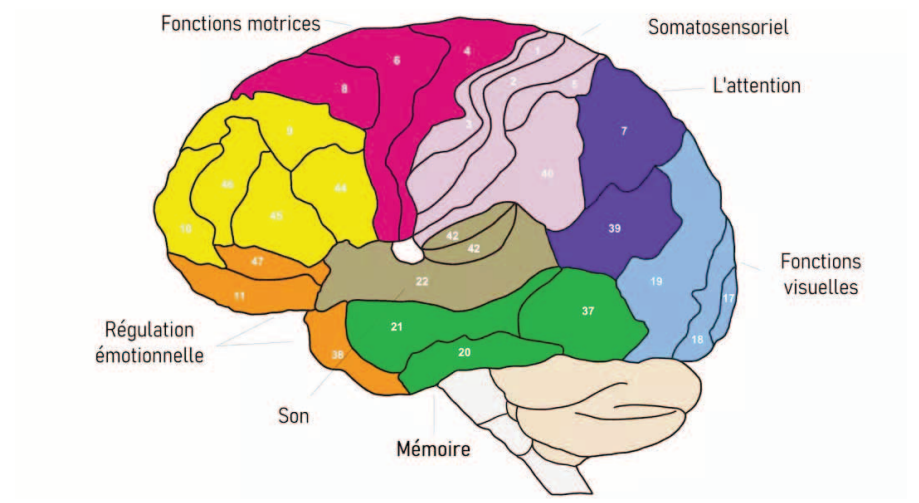
Définition : c'est quoi la mémoire ?
La mémoire est la faculté d'apprendre, de retenir et de rappeler une information passée et ce qui s'y trouve associée pour interagir avec notre environnement. Elle se compose des savoir-faire, des connaissances et des souvenirs.

Comment fonctionne la mémoire ?
L'hippocampe est la structure emblématique de la mémoire, elle-même connectée à d'autres réseaux de neurones pour former ce qu'on appelle le circuit de Papez. La mémoire suit un processus de 3 étapes :

► L'encodage ou l'apprentissage ; capacité de sélectionner et d'apprendre une information. Le cerveau filtre ce qu'il met en mémoire.

► Le stockage ou "consolidation" ; long processus pendant lequel l'information est révisée, ré-apprise. Cette phase dure plusieurs mois après l'apprentissage.

► Le rappel ; la capacité du cerveau à retrouver l'information, reprendre les informations sensorielles pour reconstruire le souvenir. "La reconstruction du souvenir effectuée par la mémoire, comme son nom l'indique, implique un risque d'erreurs".



Quel est le rôle de la mémoire ?
La mémoire permet d'apprendre, de retenir et de rappeler une information. "Elle bâtit nos connaissances. Nous sommes un agrégat de souvenirs depuis notre naissance, souvenirs qui définissent notre personnalité et influencent nos comportements" indique le neurologue.

Quels sont les différents types de mémoire ?
La mémoire se divise en de multiples découpages différents. Parmi les types de mémoire les plus connus :
► Le découpage entre la mémoire déclarative ou explicite (on retient et recherche activement et consciemment) et la mémoire implicite (dont la mémoire procédurale est une forme) qui porte sur des évènements dont l'apprentissage et la restitution se fait à notre insu. Conduire une voiture ou rouler à vélo sont des apprentissages qui font appel à la mémoire procédurale, elle s'exprime de façon inconsciente quand on est en action. Le Genevois Edouard Claparède a réalisé une expérience sur un patient amnésique qui oubliait tous ses souvenirs au bout de quelques minutes. Un matin, lors de sa visite médicale, il lui serre la main avec une épingle à nourrice cachée au fond de la sienne. Le lendemain, le professeur tente de serrer à nouveau la main du patient, qui refuse sans savoir pourquoi. Le souvenir s'était envolé. Mais il lui restait une méfiance inconsciente justifiée par un fait réel. "Le patient avait intégré que dans cette pièce, serrer la main de cette personne, allait être préjudiciable
► La mémoire explicite comprend elle-même deux sous-types :

La mémoire épisodique : mémoire d'un évènement qui est très bien situé dans le temps et espace, avec une forte valence émotionnelle et qui est unique. La plupart des évènements autobiographiques sont des souvenirs épisodiques. Par exemple, vous vous êtes cassé la jambe en sortant de chez vous il y a 1 semaine.
La mémoire sémantique : mémoire des connaissances générales comme le calcul, la géographique, les langues etc impliquant une faible valence émotionnelle. Par exemple, Rome est la capitale de l'Italie.
► Le découpage entre la mémoire verbale ou auditive et la mémoire visuelle. "Certaines personnes ont une excellente mémoire auditive, d'autres ont une meilleure mémoire visuelle" souligne notre interlocuteur

► Le découpage entre la mémoire rétrograde (qui concerne les événements précédant le début de la maladie ou un traumatisme) et la mémoire antérograde qui concerne les souvenirs récents. (survenus après le début de la maladie ou un traumatisme).

Quels sont les maladies responsables de troubles de la mémoire ?
De nombreux troubles sont associés à la mémoire. Parmi les plus connus on peut citer :

► La maladie d'Alzheimer pour laquelle la mémoire antérograde est abimée, l'amnésie porte sur les évènements nouveaux. Au début, une bonne part de la mémoire rétrograde est très bien conservée et les souvenirs anciens très bien retenus.
La maladie d'Alzheimer est une maladie progressive qui touche la consolidation de la mémoire.
► L'AVC touche des régions importantes dans le fonctionnement de la mémoire de façon brutale.
► Plus rarement, les tumeurs cérébrales peuvent toucher les régions de la mémoire.

"Plus vous entraînez votre mémoire, plus vous l'améliorez"

► Dans certains cas, une crise d'épilepsie peut causer un trouble de la mémoire transitoire. Pendant la crise, le circuit consolidation ne fonctionne plus et provoque un "trou de mémoire".

► L'ictus amnésique désigne un trouble de la mémoire antérograde d'installation brutale qui va durer moins de 24h pendant lequel le malade n'arrête pas de poser les mêmes questions. Il guérit sans séquelles.
C'est une forme de sidération fonctionnelle dont l'origine peut être une forte émotion ou un traumatisme crânien mineur. C'est un trouble de la mémoire transitoire.

► Le syndrome de Korsakoff, qui est décrit chez les personnes souffrant d'alcoolisme. Il est lié à une carence extrême en vitamine B1 qui cause des lésions du cerveau dans le circuit de la mémoire. L'amnésie antérograde est massive, l'amnésie rétrograde est importante. Les patients atteints sont totalement inconscients de leur trouble et confabulent. Le malade mélange ses souvenirs, en créent d'autres à son insu : c'est pourquoi la confabulation peut être définie comme un " mensonge honnête ". Les malades font aussi des fausses reconnaissances.

► Une cause plus rare de syndrome de Korsakoff a été décrite chez les femmes enceintes, touchées par l'hyperémèse gravidique (vomissements incoercibles du premier trimestre de la grossesse, entraînant une carence en vitamine B1). Elles peuvent développer des troubles de la mémoire. Mais en général, ce risque est très bien prévenu.

Par ailleurs, l'anxiété, le stress nuisent à la qualité de l'apprentissage et du rappel ; le manque de sommeil à la consolidation de la mémoire.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture
et de la Construction de le wilaya de Tlemcen
Adresse : place du 1er-Mai, BP 547
Tél. : 043.26.32.83
Fax : 04327.16.03
NIF : 42024000013134

مديرية العمارة والبناء
لولاية تلمسان
العنوان: ساحة أول ماي ص ب رقم 547
الهاتف: 043.26.32.83
الفاكس: 043.27.16.03

2 eme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 21. /2026

La Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

NATURE DES TRAVAUX	CONDITION D'ELIGIBILITE
lot N°09 : TRAVAUX DE VOIRIE (1ERE TRANCHE) SITE 17 OCTOBRE SIDI DJILALI (123 LOTS) COMMUNE DE SIDI DJILALI	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION EN COURS DE VALIDITE EN TRAVAUX PUBLIC ACTIVITE PRINCIPALE (CATEGORIE III (03) OU PLUS). * UNE ATTESTATION DE BONNE EXECUTION DE MEME NATURE (TRAVAUX DE VOIRIE) + * BILANS 2021-2022-2023, CHIFFRE D'AFFAIRES MOYENNE DE 3.000 000.00 DA DOIVENT ETRE VISE PAR LES SERVICES DES IMPOTS. + DEPOT DES COMPTES SOCIAUX POUR LES PERSONNES MORALES

Toute entreprise qualifiée et intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction Adresse Place 1er Mai Tlemcen.
Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes accompagnées des pièces réglementaires:
1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :
une déclaration de candidature; une déclaration de probité; les statuts pour les sociétés les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les
personnes à engager l'entreprise tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;
a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification
b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelle.
2-OFFRE TECHNIQUE COMPRENANT :
Déclaration à souscrire - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé au cahier des charges- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté »
3-OFFRE FINANCIERE COMPRENANT :
- lettre de soumission -Le détail quantitatif et estimatif – Le bordereau des prix unitaires.
* Ces trois offres doivent être contenues dans trois plis séparés, portant la mention "offre technique" sur le premier, et la mention "offre financière" sur le deuxième, et dossier de candidature sur le troisième pli le tout dans une enveloppe extérieure anonyme, scellée et portant la mention suivante:

Mr le DIRECTEUR DE L'URBANISME de L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TLEMCEN

2 eme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 21. / 2026
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

NATURE DES TRAVAUX
lot N°09 : TRAVAUX DE VOIRIE (1ERE TRANCHE) SITE 17 OCTOBRE SIDI DJILALI (123 LOTS) COMMUNE DE SIDI DJILALI

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première parution du présent avis dans des quotidiens nationaux, heure limite est fixé à 12 h.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres, pour une durée de quatre vingt dix (90) jours augmentée par la durée de la préparation des offres (15 jours) . Les entreprises sont cordialement invitées à assister à la séance d'ouverture des plis, qui aura lieu le dernier jour correspondant, à la date de dépôt des offres à 14h 00 jour ouvrable, Au siège de la DUAC Tlemcen.

Le Jeune Indépendant du 16/04/2026 / ANEP 2631006881



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique & populaire
وزارة الصحة
Ministère De La Santé

Etablissement Hospitalier Universitaire EHU ORAN
Route de Sidi Maârouf, Usto – Oran
NIF : 408016000031045000l0

2 EME AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément à article 46 ,56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public. Il est porté à la Connaissance des Soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales n°**10/2025du 11/01/2026** concernant **FOURNITURE DE VIANDE ROUGE ET BLANCHE au** profit de l'établissement hospitalier et universitaire d'Oran, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Soumissionnaire	Désignation	Montant Min :	Montant Max :	observation
AICHOUN WALID Nif: 197103500650187	Lot 01 : Viande rouge fraiche (viande de veau sans os)	**27 940 000.00 DA**	**31 750 000.00 DA**	**MOINS DISANT**

Le service contractant invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher du service des marchés au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
Tout Soumissionnaire contestant le choix opéré par le Service contractant peut introduire auprès de la Commission Sectorielle des marchés publics relevant du ministère de la Santé à l'adresse « **commission sectorielle Ministère de la Santé el madania Alger** » un recours dans les 10 jours qui suivent la parution de cet avis.

Le Jeune Indépendant du 16/04/2026 / ANEP 2631006768

الجمهوريـــة الجزائريـــة الديمقراطيـــة الشعبيـــة
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية تيميمون
ر.ت.ج: **002349089402425**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Timimoune Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 007/2026 le 14/03/2026 relatif à achèvement de la réalisation de 30/700 logements publics locatifs individuels type F3 à Ouled Said travers la wilaya de Timimoune du programme inscrit au titre de l'année 2024 ,

Qu'a l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, les marchés est attribué provisoirement à :

L'entrprise	N° d'identification Fiscale	Note de l'offre technique	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Critère de Choix(*)
SEBA MEBKHOUT	002417030412790	52	111.899.391.06	110.425.590.29	Seul soumissionnaire

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires peuvent déposer leur recours au niveau de commission des marchés compétente dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d' attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant du 16/04/2026 / ANEP 2616013590









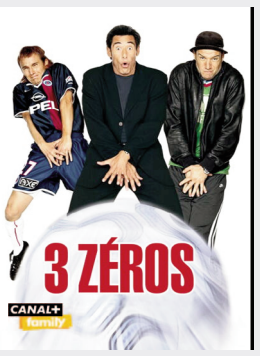


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

- **20h55** Série humoristique - France 2026 — Flashback — TF1
- **21h00** Série de suspense - France 2026 — Envoyé spécial — France 2
- **21h00** Comédie - France 2024 — Cocorico — M6
- **21h00** Football : Ligue Conférence — Strasbourg / Mayence — CANAL+
- **21h25** Divertissement — France - 2026 — Y'a que la vérité qui compte — W9
- **20h55** Western — Grande-Bretagne - 2015 — Slow West — CINE+ FRISSON
- **21h05** Magazine de société — France - 2026 — Vive le camping — 6ter
- **21h00** Comédie - France 2018 — Les Tuche 3 — CINE+ PREMIER
- **21h00** Rugby : Pro D2 — Agen / Biarritz — CANAL+ SPORT
- **21h00** Thriller Etats-Unis - 2024 — Cold Wallet — CINE CINEMA
- **20h50** Comédie — France - 2002 — 3 zéros — CANAL+ family
- **21h15** Magazine des médias — France - 2026 — 21h Médias — TMC

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Pologne - 2014)

Insurrection

En été 1944, alors que l'armée soviétique approche de Varsovie, l'espoir renaît au sein d'une population souffrant depuis cinq ans sous le régime nazi. Dans ce climat d'angoisse et de révolte imminente, Stefan Zadawski, un modeste ouvrier, se retrouve entraîné dans un mouvement de résistance clandestin. Avec ses amis, tous jeunes et pleins d'idéaux, ils s'organisent pour se préparer à l'insurrection, rêvant d'une liberté longtemps désirée. Cependant, cette quête de justice et de dignité ne va pas sans sacrifices.

21h

Film d'aventures (Etats-Unis - Chine 2008)

Le royaume interdit

Dans un univers où la magie et les arts martiaux se mêlent, "Le royaume interdit" nous plonge dans l'histoire de Jason Tripitika (Michael Angarano), un adolescent passionné par les arts martiaux, qui se retrouve embarqué dans une aventure inattendue. Tout commence dans une boutique d'antiquités de Chinatown, où Jason découvre une canne mystérieuse liée à la légende du Roi-Singe.Cette découverte va bouleverser sa vie : alors qu'il est témoin de l'assassinat de Hop (Jackie Chan), le vieil antiquaire, celui-ci lui confie la canne et lui demande de la restituer à son véritable propriétaire.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:13 | 12:29 | 16:10 | 19:04 | 20:34 | 04:18 | 12:33 | 16:14 | 19:09 | 20:38 | 04:34 | 12:48 | 16:28 | 19:22 | 20:50 | 04:36 | 12:38 | 16:16 | 19:09 | 20:32 | 04:41 | 12:54 | 16:35 | 19:29 | 20:57 | 04:46 | 12:59 | 16:40 | 19:34 | 21:02 | 04:50 | 13:02 | 16:43 | 19:37 | 21:04 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8468 – JEUDI 16 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	12°
Oran	22°	11°
Constantine	17°	7°
Ouargla	25°	13°

VISITE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE

L'Algérie triomphe dans les médias internationaux

La visite historique du souverain pontife Léon XIV en Algérie a fait le tour du monde à travers les médias et la presse internationale. Largement commenté durant les trois jours de sa tournée, l'événement a suscité un grand intérêt et a placé l'Algérie sous les projecteurs.



L'Algérie sous les projecteurs.

Selon *Russia Today*, la visite du Pape Léon XIV en Algérie est «une étape importante dans les relations entre le Vatican et l'Algérie et devrait refléter la volonté des deux parties de renforcer la compréhension et la coopération au service de la paix et de l'humanité». Pour l'envoyé spécial du *Vatican News*, «cette étape algérienne aura été celle de la confirmation que l'Eglise catholique sur place fait œuvre de concorde et de justice pour les plus vulnérables et qu'elle est pleinement engagée dans le dialogue avec les musulmans. A Bab El-Oued comme à Notre Dame d'Afrique, les chrétiens comme les musulmans ont pu montrer qu'ils cheminaient main dans la main, encouragés en ce sens par le Souverain pontife».

Le média *Vatican News* rapporte que cette visite en Algérie devrait «encourager la consolidation des liens de fraternité, dans des sociétés où les familles des deux confessions continuent de coexister dans un même élan de foi». Dans la presse italienne, notamment *La Repubblica* et *Corriere della Sera*, on évoque une démarche diplomatique du Saint-Siège visant à renforcer le dialogue interreligieux en Méditerranée.

Pour le journal britannique *The Guardian*, pour la première visite papale en Algérie, la tournée témoigne de l'importance croissante du continent pour l'Eglise catholique et une occasion pour un appel à la paix.

The Guardian a insisté sur la dimension géopolitique du déplacement, estimant qu'il s'inscrit dans une dynamique plus large de diplomatie religieuse et de recherche de stabilité en Méditerranée et en Afrique du Nord.

Le magazine chrétien *La Vie* a salué la visite de Léon XIV en Algérie, la qualifiant de «voyage historique placé sous le signe de la paix, de la réconciliation et du pardon». Le journal *La Croix* a écrit, de son côté : «Dans les ruines d'Hippone, le Pape puise ses armes spirituelles».

Même réaction dans le journal arabophone *Asharq Al-Awsat*, qui a mis l'accent sur l'hommage rendu par Léon XIV au peuple algérien, indiquant que «le pape du Vatican a diffusé un message de paix». L'agence de presse américaine Associated Press a fait savoir que le Pape a appelé à la paix et à la fin des «tendances néocoloniales» dans les affaires mondiales, soulignant que cette visite a pour but de promouvoir la coexistence entre les religions, en pleine période de conflit mondial, et pour honorer saint Augustin, la figure locale qui a inspiré la spiritualité religieuse du souverain pontife. *The Washington Post* a écrit que ce voyage papal s'inscrit dans le but de promouvoir la coexistence des chrétiens et des musulmans en cette période de conflit mondial et d'honorer l'inspiration locale de sa spiritualité religieuse, saint Augustin».

La chaîne américaine CNN a également commenté cette visite, citant Martin McGee, expert des relations entre chrétiens et musulmans en Algérie, selon lequel le Pape Léon XIV «cherchera à renforcer le dialogue entre les deux communautés».

La chaîne qatarie Al Jazeera a également mis l'accent sur la portée symbolique de ce voyage du Pape Léon XIV, le qualifiant d'historique dans une conjoncture tendue sur le plan international.

Pour la BBC, le choix de visiter l'Algérie reflète «l'importance profonde» que le Vatican accorde à l'Algérie en tant que lieu spirituel et historique incontournable.

Pour sa part, l'agence turque Anadolu a estimé que «ce déplacement historique prend une dimension symbolique en raison de l'appartenance du souverain pontife à la tradition liée à saint Augustin, né en Algérie».

Pour le quotidien libanais *Al Nahar*, «la visite du Pape en Algérie ravive l'héritage de saint Augustin et du patrimoine de l'ère romaine».

En Suisse, le journal *Le Temps* a mis en avant la portée «historique» du voyage dans un pays à majorité musulmane, estimant qu'il vise à promouvoir le dialogue interreligieux et à rendre hommage aux racines chrétiennes anciennes de l'Algérie. Le quotidien rappelle également que le pape marche sur les traces de saint Augustin, figure majeure du christianisme, né en Afrique du Nord et dont l'héritage continue de rayonner bien au-delà du continent.

Pour le quotidien français *Le Figaro*, on souligne qu'au-delà du recueillement, le Pape entend inscrire sa présence dans une dynamique de réconciliation et de coexistence religieuse.

Hachemi B.

COLLECTE DES SIGNATURES POUR LES LÉGISLATIVES

Le PT à pied d'œuvre

LE BUREAU de wilaya du Parti des travailleurs (PT) de Boumerdès et celui de Béjaïa ont annoncé hier, dans des communiqués, le lancement officiel de leur campagne politique et organisationnelle de collecte de signatures, en vue de la validation des listes du parti pour les élections législatives prévues le 2 juillet 2026.

Selon le parti, cette étape ne se limite pas à une simple procédure administrative, elle constitue une «position politique consciente et responsable» dans un contexte international et régional qualifié de «marqué par de multiples risques et défis», avec des répercussions sur la situation nationale. À travers sa participation aux prochaines législatives, le PT affirme vouloir porter les préoccupations des différentes catégories sociales, notamment les travailleurs, les jeunes, les agriculteurs, les étudiants, les femmes, les petits commerçants, les contractuels et les retraités.

Le PT affirme que cette démarche traduit une défense de plusieurs secteurs fondamentaux, à savoir le secteur public, l'école publique, la santé publique ainsi que l'université gratuite et accessible à tous. Le PT insiste surtout sur la défense du droit à la candidature et à la représentation politique.

De même, le PT appelle à l'abrogation de certaines dispositions législatives jugées restrictives. Le parti appelle les citoyens à signer ses listes, estimant que cette démarche constitue un acte militant en faveur du changement, de la justice sociale et contre les politiques jugées antisociales.

Le parti considère par ailleurs que sa présence au Parlement permettrait de porter la voix des «sans-voix» et de défendre les acquis politiques, économiques, sociaux et culturels.

Selon le communiqué, la collecte de signatures par le PT représente un «engagement en faveur des droits des citoyens», en particulier ceux des quartiers populaires et des zones défavorisées, et s'inscrit dans une logique de promotion de la justice sociale, de la dignité et des libertés fondamentales.

Khalil Aouir

EN PROVENANCE DU MAROC

Onze quintaux de drogue interceptés

DES DÉTACHEMENTS conjoints de l'Armée nationale populaire (ANP) ont réussi à intercepter, hier mardi à Béchar, une cargaison de 11 quintaux et 10 kilogrammes de drogue, en provenance du Maroc. «Dans le cadre de la lutte continue contre les réseaux de contrebande et les trafiquants de drogue, des détachements conjoints de l'Armée nationale populaire ont mené une opération réussie dans le secteur militaire de Béchar, relevant de la troisième région militaire», indique ce mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), précisant que «le 14 avril 2026, grâce à une exploitation efficace du renseignement, ces unités ont réussi à déjouer une tentative d'introduction d'une importante quantité de kif traité, estimée à 11 quintaux et 10 kilogrammes, en provenance du Maroc».

«Cette opération de qualité illustre une nouvelle fois la vigilance et la mobilisation permanente des forces de l'Armée nationale populaire, déterminées à lutter contre toutes les menaces susceptibles de porter atteinte à la sécurité et à la tranquillité des citoyens», ajoute la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'Armée Nationale Populaire ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (40) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (13) quintaux et (83) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors qu'un (1) kilogramme de cocaïne et (169.173) comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, Illizi et In Guezzam, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté (299) individus et saisi (30) véhicules, (364) groupes électrogènes, (204) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, (11) autres individus ont été appréhendés et (8) fusils de chasse, (19.780) litres de carburants, (22) quintaux de tabacs et (544) tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes. Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (177) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (253) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

Hamid B.